



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 149 – 3ème trimestre 2011

Sommaire

<i>Méthodologie</i>	3
<i>1. Synthèse</i>	5
<i>2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit</i>	11
<i>3. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	12
3.1 <i>Les placements des ménages</i>	13
3.2 <i>Les placements des entreprises</i>	14
3.3 <i>Les placements des autres agents</i>	15
<i>4. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	16
4.1 <i>Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	16
<i>L'endettement des ménages</i>	17
<i>L'endettement des entreprises</i>	18
4.2 <i>Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit</i>	19
<i>5. Incidents de paiement et surendettement</i>	20
<i>6 Risques sectoriels</i>	21
<i>7. Rappel des taux</i>	24
7.1 <i>Taux réglementés</i>	24
7.2 <i>Principaux taux de marché</i>	24
7.3 <i>Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises</i>	24
7.4 <i>Taux de l'usure</i>	24
<i>8. Monnaie fiduciaire</i>	25
8.1 <i>Emission mensuelle de billets euros</i>	25
8.2 <i>Emission mensuelle de pièces euros</i>	25

Méthodologie

- 1) **Le nouveau Système Unifié de Reporting Financier (SURFI)** remplace depuis le 30 juin 2010 les anciens états BAFI (Base des Agents Financiers) et introduit un nouveau dispositif de collecte des données prudentielles et monétaires à destination de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) et de la Banque de France, à partir d'une taxonomie et d'états spécifiques nouveaux. Ce système maintient la territorialisation des données.
- 2) **La redéfinition du périmètre local** : précédemment, pour l'Iedom, deux critères cumulatifs présidaient à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production d'un bilan et d'un compte de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions étaient considérés comme non installés localement. Désormais, afin de mieux appréhender l'activité « outre-mer » d'établissements de crédit exerçant leur activité depuis la Métropole, le périmètre local a été étendu. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Le périmètre des ECIL comprend désormais, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), l'Agence Française de Développement (AFD) et la CASDEN-BP. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.
- 3) **L'enquête de conjoncture bancaire** : l'enquête de conjoncture, effectuée par l'Iedom auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (11 établissements sont concernés : BDAF, BFC-AG, BNP Paribas Martinique, BRED, CEPAC-Martinique, CMA, CRCAMM, CRCMMOM, FCMAG, SGBA et SOMAFI).

Cette enquête comporte 13 questions qui visent à saisir les évolutions (passées ou prévues) des dépôts et des crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, celle-ci est opérée par le biais des encours de crédits ou de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants estimant qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

- 4) **Actifs financiers** : les actifs financiers ne comprennent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès des banques métropolitaines par exemple.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable (LDD, ex CODEVI) et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance-vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées, les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance, les fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

- 5) **Passifs financiers** : dans les passifs financiers, sont présentés d'abord les crédits octroyés par les établissements de crédit (EC) locaux, puis les crédits accordés à la fois par les EC locaux et par les principaux EC de l'hexagone non installés localement.

Les établissements de crédit non installés localement, intervenant dans les DOM et présentés ici sont la Banque européenne d'investissement (BEI), Dexia – Crédit local de France, les établissements BNPP Guyane et Réunion, Natixis, Natixis Financement, la Compagnie de financement foncier (CFF), Océor Lease Réunion et ECF.

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont ventilés entre entreprises et ménages selon les types de concours. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers) et les autres catégories de crédit des « EI » ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières - SNF-).

Concernant les entreprises (SNF et crédits aux EI concernés), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Du côté des ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale. Les crédits octroyés aux collectivités locales sont présentés séparément de ceux des « autres agents » afin de permettre une meilleure lecture de l'évolution du financement de cette catégorie d'acteurs.

- 6) **Service central des risques (SCR), centralisation des douteux et arriérés de sécurité sociale** : le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros¹ de crédit (dans les DOM) par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédit distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les départements et collectivités d'Outre-Mer. Bien que non exhaustive, cette source d'information est celle qui permet une analyse sectorielle des encours de crédit. Elle est complétée par les statistiques collectées mensuellement par l'Iedom sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10 000 euros ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros et transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

Pour la présentation de ces données, la répartition sectorielle adoptée est la suivante :

Secteurs	Codes NAF rév. 2 (nomenclature INSEE)
Agriculture, sylviculture, pêche	01 à 03
Industrie, énergie, eau	05 à 21
Construction	41 à 43
Commerce	45 à 47
Hébergement et restauration	55 et 56
Transports et entreposage	49, 50 à 52
Activité immobilière	68
Services aux entreprises	33, 62,63, 64.2, 69, 70 à 74,77.1, 77.3, 77.4, 78, 80 à 82
Services aux particuliers	59, 60, 77.2, 90, 91, 93, 95 et 96
Autres services	38, 53, 61, 64.1, 64.3, 64.9, à 66, 72, 74, 79, 80, 92
Administration publique	84
Enseignement, santé humaine et action sociale	85 à 88

- 7) **Taux de l'usure** : est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.
- 8) **Enquête sur le coût du crédit aux entreprises** : l'enquête semestrielle sur le coût du crédit, réalisée par l'Iedom au cours des mois de janvier et juillet de chaque année, recense les conditions débitrices offertes par sept établissements de crédit de la place (BDAF, BFCAG, BNPPM, BRED, CRCAMM, FCMAG et SGBA) à leur clientèle entreprises.
Le champ d'application de l'enquête exclut les crédits aux collectivités, le crédit-bail, les prêts participatifs et les engagements par signature.

¹ Le seuil des déclarations a été ramené de 45 000 à 25 000 euros à compter de février 2006.

1. Synthèse

1. La conjoncture internationale du troisième trimestre 2011

La croissance de l'économie mondiale reste modeste au 3^e trimestre 2011, notamment dans les pays avancés. Le contexte économique est incertain, avec l'aggravation de la crise de la dette souveraine dans la zone Euro et la forte volatilité des marchés financiers et boursiers.

Au troisième trimestre, la croissance américaine atteint 0,6 %, tirée par les investissements qui connaissent leur plus forte progression depuis le 2^e trimestre 2010, alors que la croissance de la consommation et des stocks est modérée et que les dépenses publiques sont désormais en légère baisse.

En Asie, la croissance japonaise s'établit à 1,5 %, après trois trimestres de contraction. Cette croissance est partiellement liée à un rebond après le séisme. En effet, outre les pertes humaines, le séisme avait détruit ou endommagé certaines infrastructures et usines et rompu les chaînes d'approvisionnement des entreprises. La Chine affiche une croissance de 2,3 % au 3^e trimestre, comparable à celle du trimestre précédent, mais en repli par rapport aux niveaux de 2010.

La croissance de la zone euro reste faible, à 0,2 % au 3^e trimestre. L'Allemagne et la France contribuent fortement à la croissance de la zone, puisque l'économie allemande voit son activité progresser de 0,5 % et celle de la France de 0,4 %. Les perspectives de croissance pour les prochains mois sont cependant incertaines, en raison des plans d'austérité que certains pays sont contraints d'adopter en réaction à la croissance de leurs coûts de refinancement sur les marchés obligataires.

En matière de politique monétaire, la BCE a abaissé de 25 points de base son principal taux directeur à 1,25 %, le 3 novembre, et à 1 % le 8 décembre. La FED maintient pour sa part son principal taux d'intérêt à un niveau proche de zéro.

S'agissant de la dette souveraine des pays de la zone euro, l'importance des ventes sur le marché secondaire a contribué au renchérissement du coût des emprunts des Etats en difficulté. Le Premier ministre grec a été contraint à la démission, le 9 novembre, de même que le Président du Conseil italien, le 12. Fin novembre, l'agence de notation Moody's a averti que l'aggravation de la crise de la dette dans la zone euro constituait une menace pour les notes de solvabilité de l'ensemble des pays européens.

En réponse à ces turbulences, les ministres des Finances de la zone euro ont décidé le 30 novembre de renforcer les capacités du Fonds européen de stabilité financière, à un niveau qui reste toutefois à déterminer. Ils ont également décidé d'examiner la possibilité d'une augmentation des ressources du FMI au travers d'une part, de prêts bilatéraux accordés par des Etats de la zone euro, et d'autre part par des prêts de la BCE. Le 9 décembre lors du sommet européen de Bruxelles, 23 des 27 Etats de l'Union Européenne ont accepté le principe d'un accord sur la stabilité financière, les Etats s'engageant à respecter la discipline budgétaire qui sera inscrite dans les constitutions nationales.

Sur les marchés, les cours des matières premières et du pétrole ont interrompu leur envolée, affectés par les craintes d'un ralentissement de l'économie mondiale et les tensions financières en Europe, et connaissent des chutes respectives de 3,2 % et 2,8 % au cours du 3^e trimestre. Parallèlement, la crise des dettes souveraines alimente l'inquiétude des marchés et accentue la baisse des indices boursiers.

Avec l'évolution au 30 juin 2010 des obligations réglementaires déclaratives des établissements de crédit (passage à SURFI - Système Unifié de Reporting Financier- et abandon du système BAFI) les critères de classification des établissements de crédit dans les statistiques monétaires de l'IEDOM ont été révisés. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.

L'activité bancaire du troisième trimestre 2011 se caractérise par une faible progression des encours dans un contexte économique incertain caractérisé par la fragilité de la demande de crédit :

- Les encours sains de crédits de l'ensemble des établissements de crédit progressent de 0,3 % au troisième trimestre. Les encours des entreprises augmentent de 1,1 %, de même que ceux des ménages. Les encours des collectivités locales ne connaissent pas d'évolution significative (- 0,1 %).
- Les encours des établissements locaux représentent 89 % des encours totaux et s'accroissent de 0,4 % sur la période. Les encours de l'ensemble des établissements de crédit progressent de 0,3 % et atteignent 8,2 milliards d'euros au 30 septembre 2011.
- L'encours global des crédits aux entreprises, en progression de 1,1 %, bénéficie de l'évolution favorable des crédits d'exploitation (+ 6,7 %). Les encours des ménages progressent de 1,1 % au cours du trimestre. Les encours des collectivités stagnent (- 0,1 %).
- Les créances douteuses brutes sont stables et représentent 6,5 % de l'encours brut.

Les actifs financiers de la clientèle non financière enregistrent une légère remontée de leurs encours qui s'établissent à 6,1 milliards d'euros (+ 0,2 % après - 0,6 % au trimestre précédent) tirée par les dépôts à vue et dans une moindre mesure l'épargne à long terme, alors que les placements liquides ou à court terme baissent sensiblement.

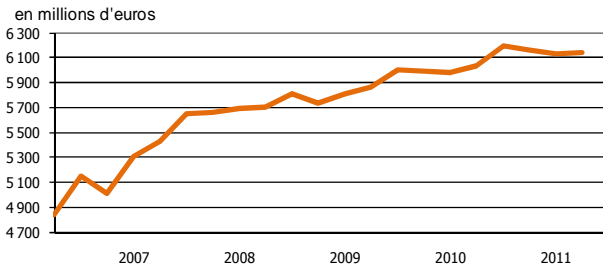
2.1- L'évolution des actifs financiers à la Martinique

Timide progression des actifs financiers

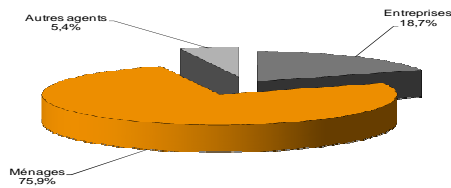
L'encours des actifs financiers des agents économiques auprès des établissements locaux progresse très légèrement au troisième trimestre, après un deuxième trimestre en repli. Il s'établit à **6,1 milliards d'euros**, soit une hausse de 0,2 %, après une baisse de 0,6 % au trimestre précédent. Les actifs sont en hausse de 1,8 % sur un an au 30 septembre 2011. Les actifs financiers des ménages, qui représentent 76 % des actifs, stagnent au troisième trimestre (+ 0,0 %, contre + 0,8 % au trimestre précédent), mais progressent toutefois en glissement annuel (+ 2,1 %). L'évolution des actifs des entreprises est toujours orientée à la baisse (- 0,1 % au troisième trimestre, - 6,2 % au trimestre précédent et -3,7 % en glissement annuel). Seuls, les avoirs des autres agents connaissent une remontée de leurs encours (+ 4,3 % au troisième trimestre, contre + 0,0 %).

Total des actifs financiers

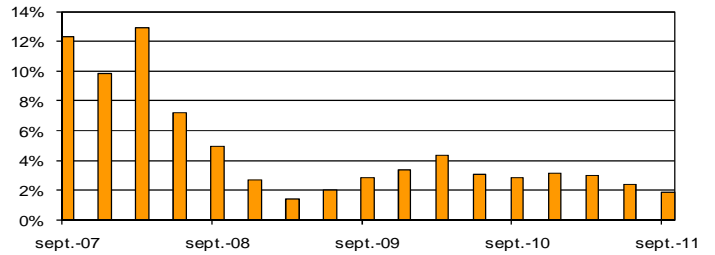
Données brutes en millions d'euros



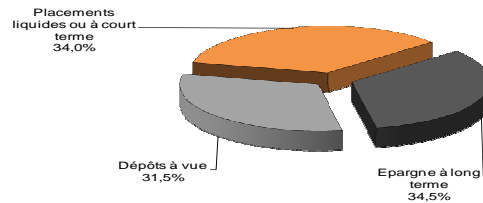
Répartition des actifs financiers par agent économique au 30/09/2011



Variation sur un an



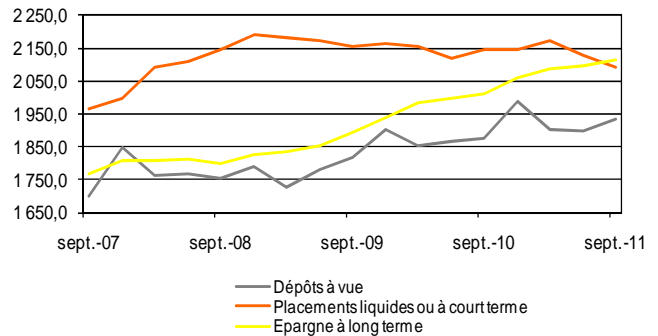
Répartition des actifs financiers par nature au 30/09/2011



Orientation favorable des dépôts à vue

Au 30 septembre, l'encours des **dépôts à vue** (31,5 % du total des avoirs) amorce un redressement après deux trimestres consécutifs de baisse (soit + 1,8 % après - 0,2 % et - 4,1 %). Il atteint 1,9 milliard d'euros grâce notamment à la progression des placements des autres agents (+ 9,1 %) et des entreprises (+ 3,4 %). A l'inverse, les dépôts à vue des ménages perdent en dynamisme (- 0,3 % sur le trimestre).

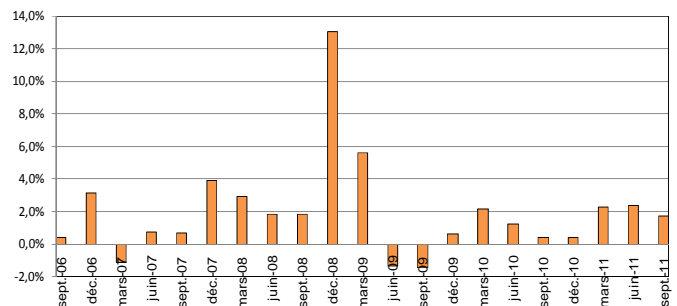
Evolution des placements par maturités



Nouvelle baisse des placements liquides

La tendance observée au premier trimestre 2011 sur le segment des placements liquides ou à court terme (+ 1,8 %) s'est inversée. Au 30 septembre 2011, l'encours s'élève à 2,1 milliards d'euros (- 1,9 % après - 2,0 % au deuxième trimestre et - 2,5 % sur un an), en raison d'une nouvelle baisse des placements indexés sur les taux du marché (- 6,3 % après - 7,4 % au second trimestre). Cette évolution provient pour l'essentiel des placements liquides ou à court terme des entreprises (- 7,3 % au troisième trimestre, - 10,0 % au deuxième trimestre).

Evolution du taux de croissance trimestriel de l'encours des livrets A



Les placements liquides ou à court terme des ménages stagnent au troisième trimestre comme en glissement annuel (- 0,1 %). En dépit d'un ralentissement du rythme de la collecte du livret A sur le trimestre (- 0,9 point à 1,6 %), l'encours total continue de progresser et atteint 527 millions d'euros, (+ 6,9 % sur un an), confirmant ainsi l'intérêt des agents économiques pour ce placement sécurisé.

Redressement de l'épargne à long terme

Au troisième trimestre, l'épargne à long terme progresse à un rythme plus soutenu après le ralentissement du deuxième trimestre. Elle affiche un encours de 2,1 milliards d'euros (+ 0,9 % après + 0,5 %) qui dépasse désormais celui des placements liquides ou à court terme. En glissement annuel, son rythme de croissance regagne 0,2 point à 5,2 %. L'encours bénéficie du regain d'intérêt pour l'assurance-vie (1,1 milliard) dont les performances sont plus avantageuses sur le trimestre (+ 2,2 % après + 0,2 % au deuxième trimestre et + 7,8 % sur un an).

2.2- L'évolution des passifs financiers à la Martinique

Ralentissement de la croissance des passifs

Les encours sont en légère progression au troisième trimestre, dans un contexte économique incertain. Le total des passifs sains de l'ensemble des établissements de crédit (installés ou non localement) s'établit à **7,7 milliards d'euros** en hausse de 0,3 % sur le trimestre (contre + 1,8 % au trimestre précédent). Ils sont en hausse de 2,8 % sur un an au 30 septembre 2011. Le taux de créances douteuses s'élève à 6,5 % inchangé par rapport au trimestre précédent.

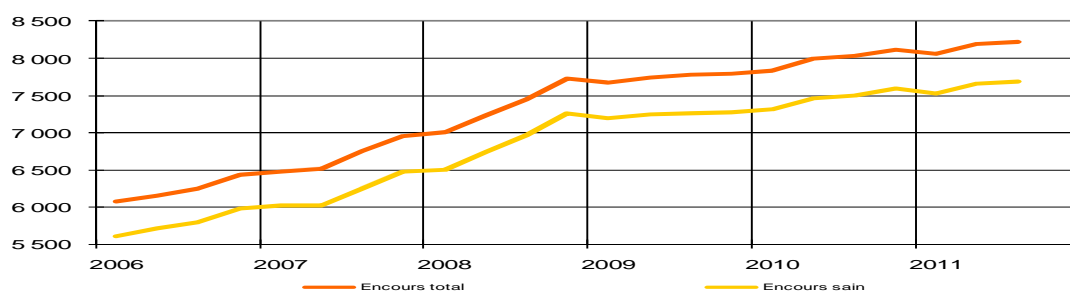
Entre juin et septembre, l'encours des **entreprises** se maintient. A 3,3 milliards d'euros, il s'accroît plus modestement qu'au trimestre précédent (+ 1,1 % après + 1,7 %). Les crédits d'exploitation sont en nette progression et s'établissent à 466 millions d'euros (+ 6,7 % sur le trimestre et + 7,1 % sur un an) en raison d'un recours soutenu aux facilités à court terme : les crédits de trésorerie (218 millions) et les comptes ordinaires débiteurs (181 millions) augmentent respectivement de 4,9 % et 10,5 % sur le trimestre.

Les crédits d'investissement (1,7 milliard d'euros) se stabilisent sur le trimestre (+ 0,2 %) mais connaissent un ralentissement sensible de leur progression en glissement annuel (+ 0,7 % après + 2,6 % au trimestre précédent). Les crédits immobiliers (1,1 milliard d'euros) sont en léger repli sur le trimestre (- 0,3 %, - 0,9 % en glissement annuel).

Les concours en faveur des **ménages** s'établissent à 3,0 milliards d'euros et restent globalement orientés à la hausse (+ 1,1 % au cours du trimestre, contre 0,3 % au trimestre précédent) principalement portés par le dynamisme des crédits à l'habitat qui constituent l'essentiel de leur endettement. Les crédits à l'habitat s'élèvent à 2,1 milliards d'euros (+ 1,2 % au cours du trimestre, contre + 0,9 % au trimestre précédent). Les crédits à la consommation s'établissent à 0,9 milliard d'euros et sont mieux orientés sur le trimestre (+ 0,7 % contre - 0,8 % au trimestre précédent). L'encours des crédits à la consommation se maintient à un niveau proche de 0,9 milliard d'euros depuis début 2009.

L'encours des **collectivités** est stable à 1,1 milliard d'euros (- 0,1 % au cours du trimestre, comme au trimestre précédent).

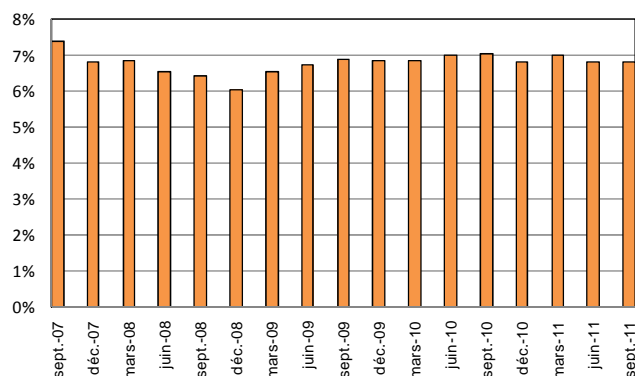
Encours des établissements de crédit installés ou non localement



Une majorité de financements par les établissements de crédit installés localement

Au 30 septembre 2011, le montant total des concours bruts octroyés aux agents économiques par les établissements de crédit installés localement atteint 7,4 milliards d'euros en légère hausse sur le trimestre (+ 0,4 % ; + 3,1 % sur un an). L'encours sain progresse dans des proportions identiques (+ 3,3 % sur l'année). Au regard de ces évolutions, les établissements installés localement renforcent leurs positions de 0,4 point par rapport à septembre 2010. Ils concentrent 89,2 % de l'encours sain. Les créances douteuses brutes dont les montants évoluent à la marge en septembre (+ 0,1 %) sont en repli sur un an (- 0,3 %) et le taux de provisionnement gagne 0,2 point à 63,5 %.

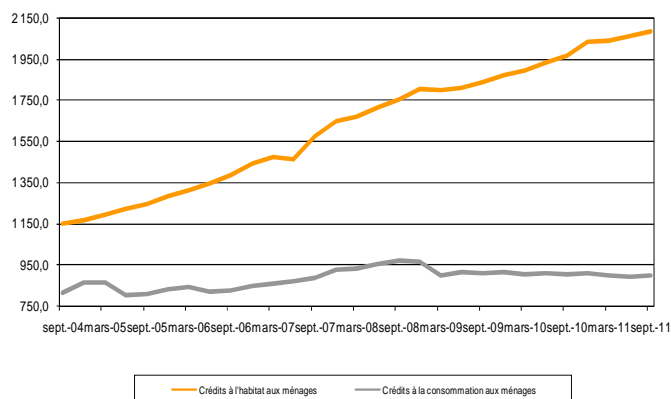
Evolution du taux de créances douteuses



Des crédits aux ménages stimulés par l'habitat

L'encours sain des crédits aux ménages auprès des établissements locaux, qui avoisine les 3 milliards d'euros, augmente de 1,1 % au troisième trimestre (+ 0,3 % au trimestre précédent). Les crédits à l'habitat (2,1 milliards) contribuent à nouveau pour l'essentiel à la hausse de cet encours (+ 1,2 % après + 0,9 %). L'accroissement de la demande de biens d'équipement (+ 24 %) et des immatriculations de véhicules neufs (+ 10 %) influence positivement l'encours des crédits à la consommation qui augmente de 0,7 % (- 0,8 % au trimestre précédent).

Encours des crédits à la consommation et des crédits à l'habitat aux ménages (M€)



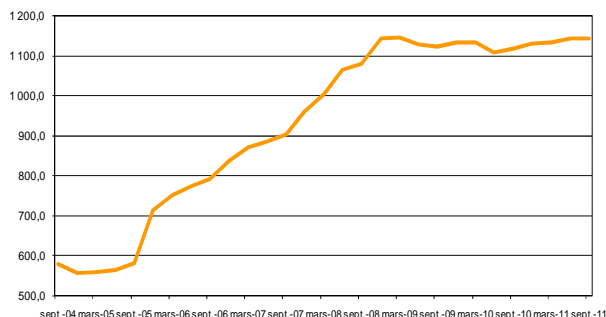
La croissance des comptes ordinaires débiteurs ralentit (+ 1,6 % contre + 3,4 % au trimestre précédent). En outre, malgré une sinistralité importante relevée chez les particuliers, le nombre d'interdits bancaires (17 971) est en baisse de 1,4 % sur un an.

Stabilité des crédits d'investissement aux entreprises

Au 30 septembre 2011, l'encours sain des **crédits aux entreprises** accordés par des établissements locaux atteint 2,7 milliards d'euros en hausse de 1,3 % sur le trimestre (+ 1,9% au trimestre précédent).

Cette tendance tient à la croissance des crédits d'exploitation qui poursuivent leur progression (+ 9,5 % au troisième trimestre, + 13,9 % au deuxième trimestre). A l'inverse, les crédits d'investissement marquent le pas sur le trimestre (- 0,6 % contre + 0,5 % au deuxième trimestre). Il en est de même des crédits immobiliers (- 0,3 % au troisième trimestre, contre + 0,4 % au deuxième trimestre). Les crédits d'investissement et les crédits immobiliers en forte croissance jusqu'en 2009, tendent à stagner depuis.

Encours des crédits à l'équipement aux entreprises (M€)



Le fichier du Service central des risques (périmètre restreint par rapport au système SURFI, page 4)

Au 30 septembre 2011, l'encours des crédits aux entreprises et aux collectivités recensés par le Service central des risques de la Banque de France poursuit sa progression et atteint 5,5 milliards d'euros à la Martinique, soit + 0,9 % sur le trimestre, dépasse le niveau de septembre 2010 et se rapproche de celui de juin 2010.

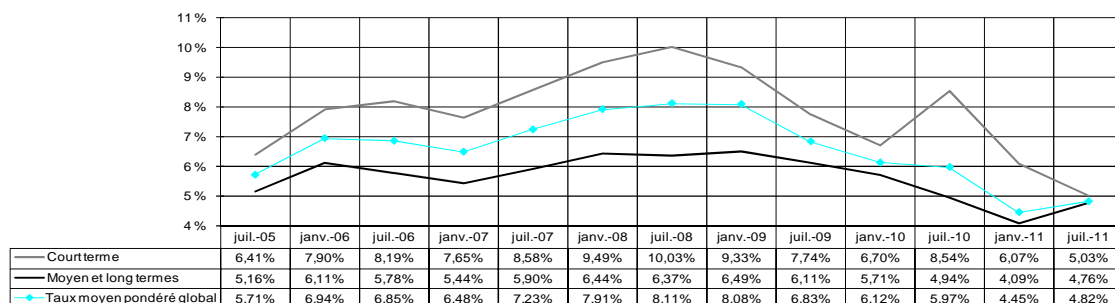
Les risques de trois secteurs sont favorablement orientés et tirent la croissance des encours : agriculture, sylviculture et pêche (+ 14,9 %), industrie, énergie et eau (+ 16,0 %) et services aux entreprises (+ 3,7 %). Les encours de l'administration publique n'enregistrent qu'une faible progression (+ 0,5 %), alors que les secteurs de la construction et de l'hébergement-restauration conservent des encours stables.

A l'inverse, les secteurs du commerce, des transports et de la promotion immobilière sont en repli (respectivement - 2,5 %, - 1,3 % et - 0,7 %).

Coût du crédit aux entreprises : hausse modérée des conditions débitrices sur le 1^{er} semestre après une tendance à la baisse depuis 2009

La dernière enquête de l'IEDOM sur le **coût du crédit aux entreprises** a été réalisée au cours du mois de juillet 2011 auprès d'un échantillon constitué de 6 établissements financiers de la place. Après quatre semestres consécutifs de baisse, le **taux moyen pondéré global** des crédits octroyés aux entreprises à la Martinique augmente de 37 points de base sur le premier semestre 2011, pour s'établir à 4,82%. Il reste inférieur à celui de la Réunion (5,71 %) et à celui de la Guadeloupe (5,52 %). Malgré cette légère remontée, le taux moyen pondéré global demeure à la baisse en tendance annuelle avec un écart de 115 points de base par rapport à juillet 2010. Une telle tendance a également été observée sur les crédits à moyen et long termes (4,76 %, - 18 points de base) et les découverts (8,53 %, - 183 points de base), à l'inverse de l'escompte dont le taux a augmenté sur l'année (6,02 %, soit + 310 points de base).

Evolution des taux moyens pondérés des crédits



Source : Iedom

2.3 Les résultats de l'enquête de conjoncture bancaire et financière

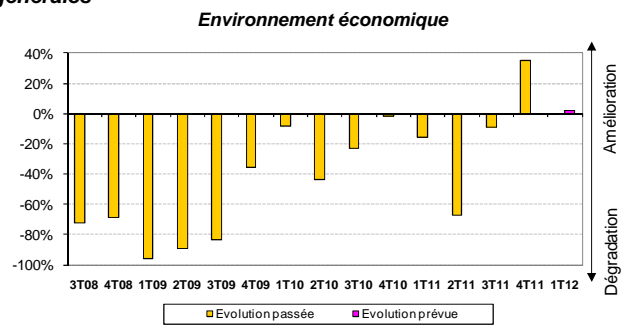
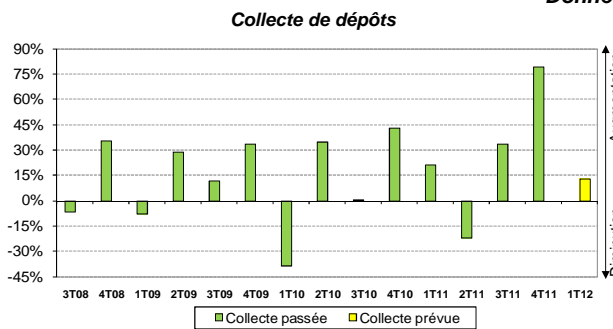
Selon les dirigeants des établissements de crédit ayant participé à l'enquête, le premier trimestre 2012 devrait être marqué par une croissance modérée de la collecte des dépôts, après le rebond enregistré au quatrième trimestre 2011.

En termes d'octrois de crédits, le premier trimestre 2012 viendrait confirmer la tendance à l'accroissement des crédits à l'habitat aux particuliers, contrairement aux crédits à la consommation qui marqueraient le pas. S'agissant des entreprises, tant les crédits d'exploitation que les crédits d'équipement progresseraient modestement, après un quatrième trimestre nettement orienté à la hausse.

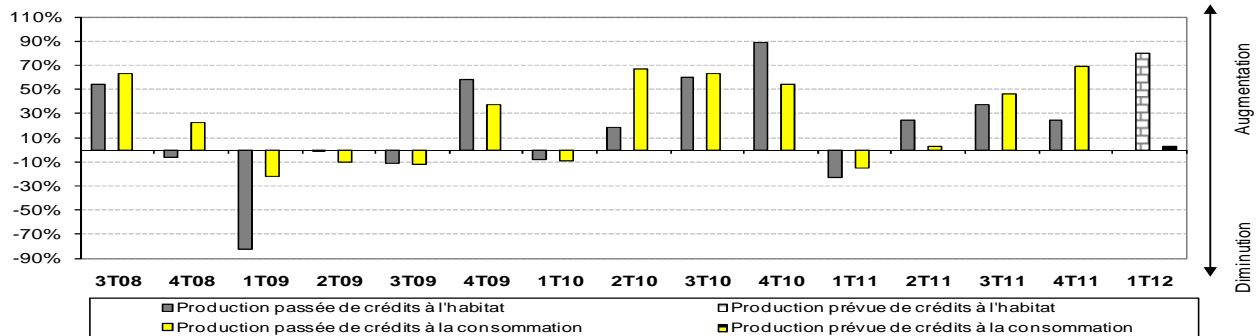
Les dirigeants interrogés anticipent une progression du PNB et une maîtrise des charges d'exploitation au premier trimestre 2012, ainsi qu'une augmentation du coût du risque.

2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit

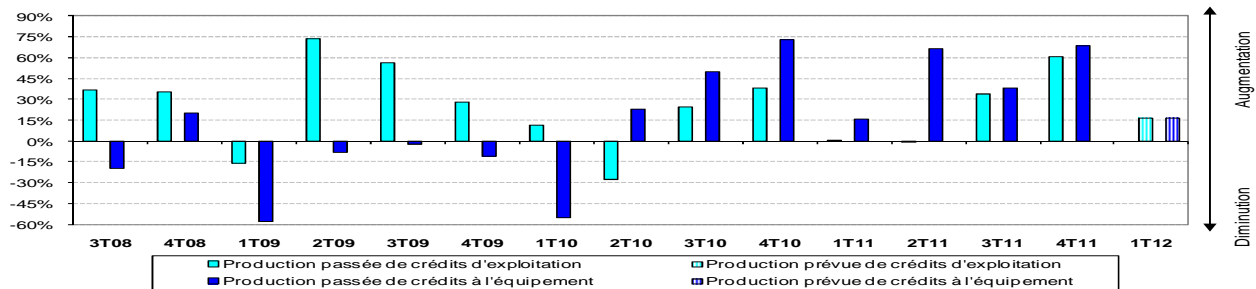
Données générales



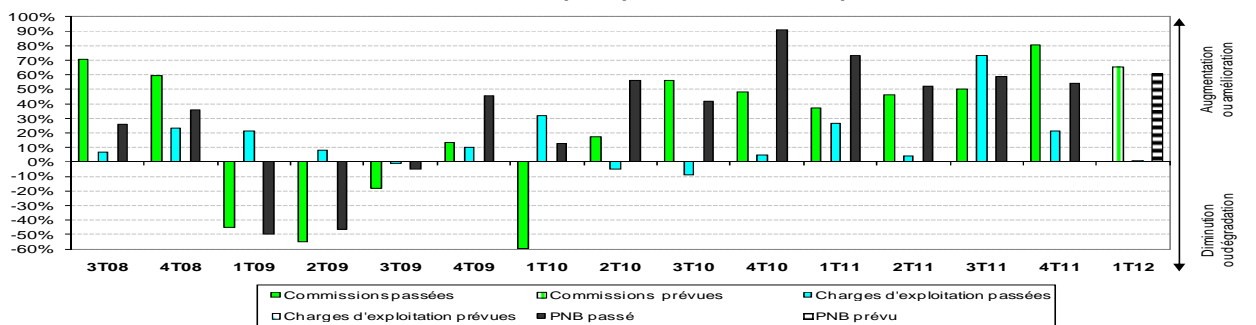
Evolution des principales productions de crédits aux particuliers



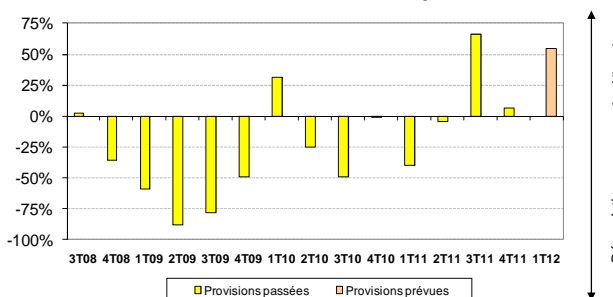
Evolution des principales productions de crédits aux entreprises



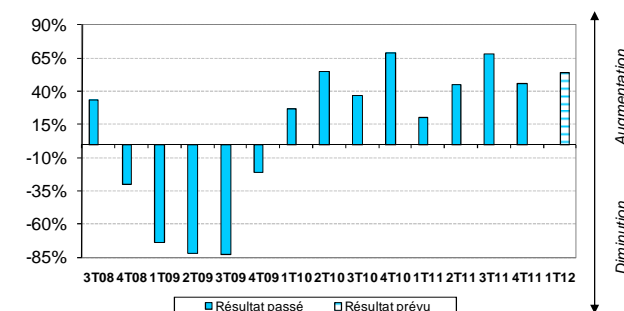
Evolution des principaux indicateurs d'exploitation



Provisions – coût du risque



Résultats

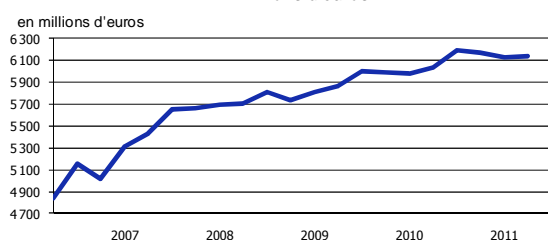


3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

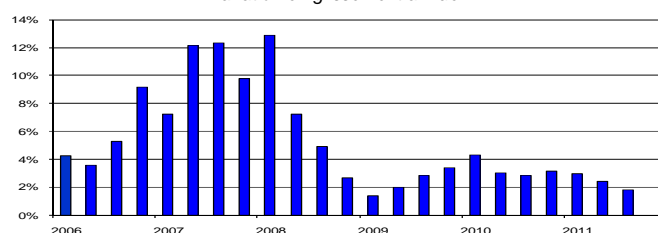
	Montants en millions d'euros au									Variations	
	sept-06	sept-07	sept-08	sept-09	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	sept-11	1 an	1 trim.
Entreprises											
Dépôts à vue	504,1	597,6	652,9	654,2	661,8	735,8	687,6	660,0	682,5	3,1%	3,4%
Placements liquides ou à court terme	337,0	470,7	497,5	475,0	482,1	459,5	485,0	436,6	404,7	-16,1%	-7,3%
Comptes d'épargne à régime spécial	10,9	2,5	2,0	4,5	14,6	5,1	7,1	14,7	20,3	39,3%	37,8%
Placements indexés sur les taux de marché	326,1	468,2	495,5	470,5	467,6	454,4	477,9	421,9	384,3	-17,8%	-8,9%
<i>dont : comptes à terme</i>	122,9	160,3	176,0	220,4	265,0	271,8	329,4	266,8	269,9	1,8%	1,2%
<i>OPCVM monétaires</i>	139,2	184,4	169,0	205,1	166,3	112,3	94,4	91,0	58,5	-64,8%	-35,7%
<i>certificats de dépôt</i>	61,6	122,7	149,8	44,4	35,7	69,8	53,6	63,7	55,5	55,4%	-12,9%
Epargne à long terme	73,9	70,1	61,8	44,0	50,3	52,1	53,4	53,9	62,4	24,1%	15,9%
<i>dont : OPCVM non monétaires</i>	34,7	27,6	20,9	12,1	27,6	29,1	29,0	29,3	38,2	38,3%	30,4%
Encours total	915,0	1138,4	1212,2	1173,3	1194,2	1247,4	1225,9	1150,5	1149,6	-3,7%	-0,1%
Ménages											
Dépôts à vue	864,4	913,0	949,7	989,2	1 051,7	1 065,3	1 054,3	1 077,2	1 073,9	2,1%	-0,3%
Placements liquides ou à court terme	1311,9	1 391,4	1 529,6	1 562,5	1 556,1	1 555,4	1 552,4	1 557,3	1 555,2	-0,1%	-0,1%
Comptes d'épargne à régime spécial	1089,3	1 155,4	1 242,3	1 317,3	1 333,9	1 341,2	1 338,6	1 344,7	1 345,3	0,9%	0,0%
<i>Livrets ordinaires</i>	433,7	454,9	479,2	497,4	512,9	511,1	501,3	502,4	504,0	-1,7%	0,3%
<i>Livrets A et bleus</i>	339,3	360,3	400,2	460,5	469,3	479,4	490,2	495,0	497,6	6,0%	0,5%
<i>Livrets jeunes</i>	13,3	14,2	15,2	16,4	14,9	14,9	14,6	14,6	14,4	-3,5%	-1,5%
<i>Livrets d'épargne populaire</i>	89,0	93,3	97,8	84,1	77,4	73,9	69,7	70,1	69,7	-10,1%	-0,6%
<i>LDD (anciens CODEVI)</i>	90,5	109,0	126,5	135,3	137,8	139,5	140,8	140,9	139,1	0,9%	-1,3%
<i>Comptes d'épargne-logement</i>	123,5	123,6	123,3	123,5	121,5	122,2	122,0	121,8	120,6	-0,8%	-1,0%
Placements indexés sur les taux de marché	222,6	236,0	287,3	245,2	222,3	214,2	213,9	212,6	210,0	-5,5%	-1,2%
<i>dont : Comptes à terme</i>	157,7	183,4	226,0	186,1	175,6	179,0	180,2	181,6	185,0	5,3%	1,9%
<i>Bons de caisse</i>	2,7	2,3	2,1	1,9	1,8	1,6	1,6	1,6	1,6	-10,9%	-0,1%
<i>OPCVM monétaires</i>	62,2	50,3	59,2	57,2	44,8	33,5	32,1	29,4	23,3	-47,9%	-20,7%
Epargne à long terme	1452,2	1 687,2	1 732,9	1 840,7	1 955,1	1 992,4	2 016,3	2 025,1	2 031,1	3,9%	0,3%
<i>Plans d'épargne-logement</i>	557,2	539,6	519,7	511,2	520,5	533,5	531,3	526,7	525,3	0,9%	-0,3%
<i>Plans d'épargne populaire</i>	109,8	100,3	91,9	85,1	79,4	79,3	75,6	72,5	69,9	-11,9%	-3,5%
<i>Autres comptes d'épargne</i>	4,6	5,6	5,6	5,9	4,9	4,3	4,2	4,4	4,3	-12,1%	-2,2%
<i>Portefeuille-titres</i>	156,1	153,5	149,1	188,9	199,3	195,3	192,7	201,0	187,4	-6,0%	-6,8%
<i>OPCVM non monétaires</i>	84,2	105,8	88,1	83,7	69,9	78,7	74,6	80,1	78,4	12,2%	-2,1%
<i>Contrats d'assurance-vie</i>	540,3	782,3	878,5	966,0	1 081,1	1 101,3	1 138,0	1 140,4	1 165,8	7,8%	2,2%
Encours total	3 628,6	3 991,5	4 212,2	4 392,4	4 562,9	4 613,2	4 623,0	4 659,6	4 660,3	2,1%	0,0%
Autres agents											
Dépôts à vue	175,4	187,2	149,1	171,7	159,9	185,1	162,6	163,1	177,9	11,3%	9,1%
Placements liquides ou à court terme	103,1	105,4	120,6	118,3	105,7	130,6	136,9	135,9	130,1	23,1%	-4,3%
Comptes d'épargne à régime spécial	17,3	19,1	20,4	25,1	25,5	25,9	27,6	28,5	29,4	15,4%	3,0%
Placements indexés sur les taux de marché	85,9	86,3	100,2	93,2	80,2	104,7	109,2	107,3	100,7	25,6%	-6,2%
<i>(dt) comptes à terme</i>	38,8	35,0	44,1	49,0	58,7	79,4	82,0	82,2	83,2	41,7%	1,3%
Epargne à long terme	14,4	9,3	6,2	6,7	6,9	16,5	18,1	18,6	23,0	235,4%	23,9%
Encours total	293,0	301,9	275,9	296,7	272,4	332,2	317,5	317,6	331,1	21,5%	4,3%
TOTAL											
Dépôts à vue	1 543,9	1 697,8	1 751,7	1 815,1	1 873,4	1 986,2	1 904,4	1 900,3	1 934,3	3,3%	1,8%
Placements liquides ou à court terme	1 752,1	1 967,5	2 147,7	2 155,7	2 143,9	2 145,5	2 174,2	2 129,9	2 090,0	-2,5%	-1,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	1 117,4	1 177,0	1 264,8	1 346,9	1 373,9	1 372,2	1 373,3	1 388,0	1 395,0	1,5%	0,5%
Placements indexés sur les taux de marché	634,6	790,5	883,0	808,8	770,0	773,3	801,0	741,9	695,0	-9,7%	-6,3%
Epargne à long terme	1 540,5	1 766,6	1 800,9	1 891,5	2 012,2	2 061,1	2 087,8	2 097,5	2 116,5	5,2%	0,9%
Encours total des actifs financiers	4 836,5	5 431,9	5 700,3	5 862,3	6 029,5	6 192,8	6 166,4	6 127,7	6 140,9	1,8%	0,2%

Ensemble des actifs financiers

En millions d'euros

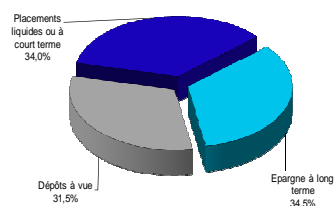


Variation en glissement annuel

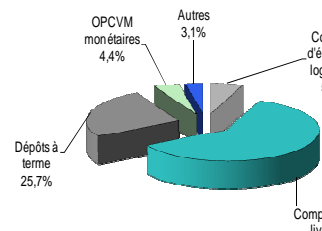


Structure des actifs financiers par nature au 30 septembre 2011

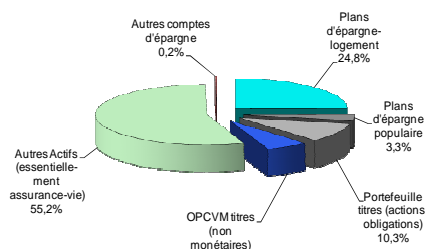
Actifs financiers



Placements liquides ou à court terme

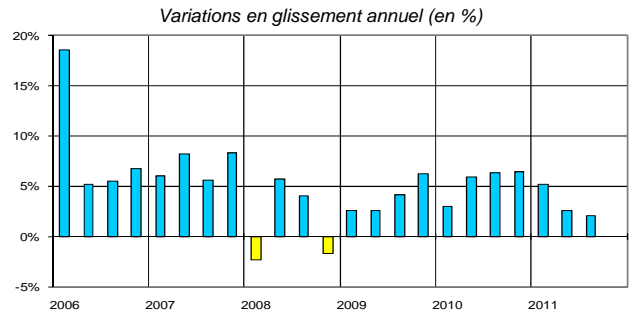
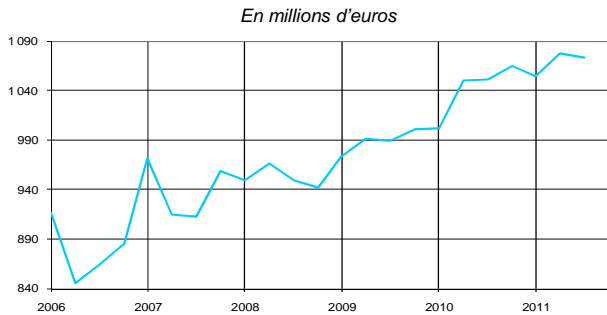


Epargne à long terme

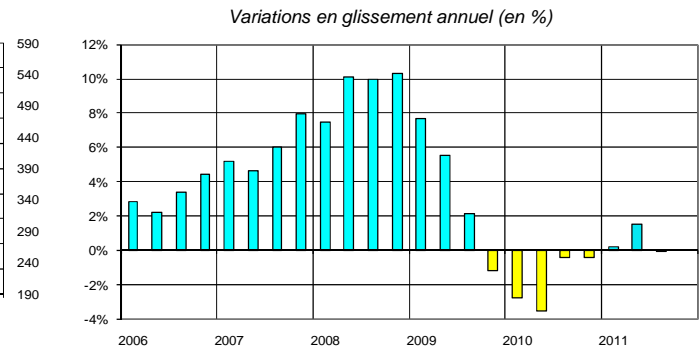
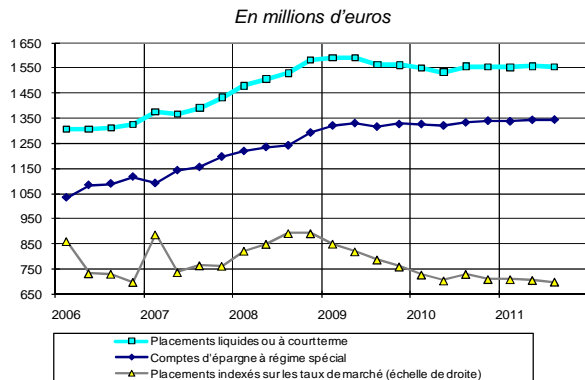


3.1 Les placements des ménages

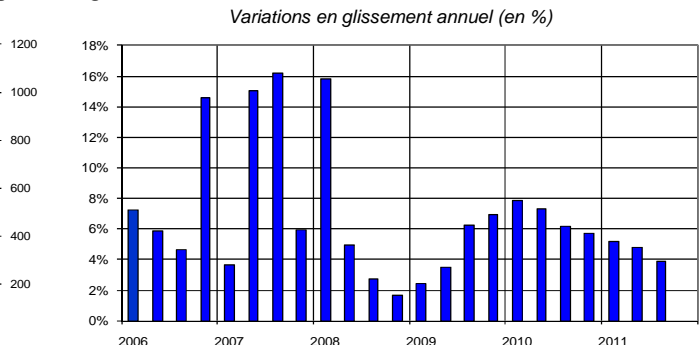
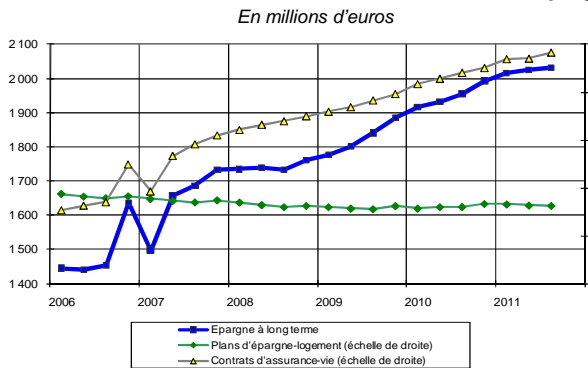
Dépôts à vue



Placements liquides ou à court terme

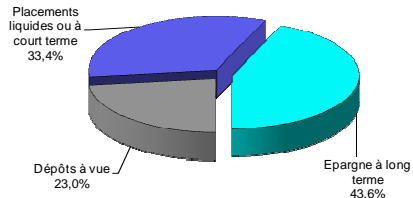


Épargne à long terme

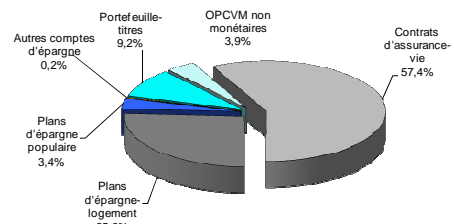


Structure des actifs financiers des ménages par nature au 30 septembre 2011

Total actifs financiers : 4 660,2 M€

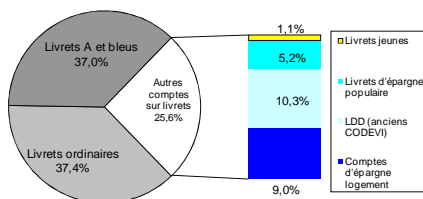


dont épargne à long terme : 2 031,1 M€

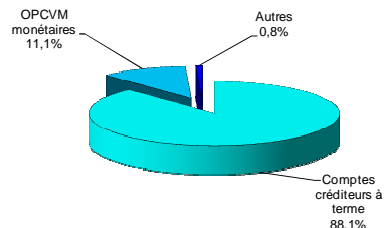


dont placements liquides ou à court terme : 1 555,2 M€

Comptes d'épargne à régime spécial : 1 345,3 millions d'euros

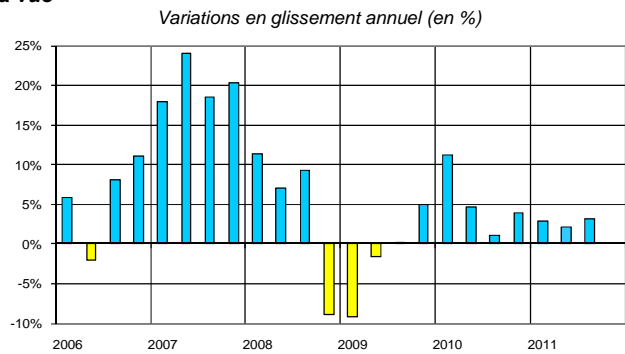
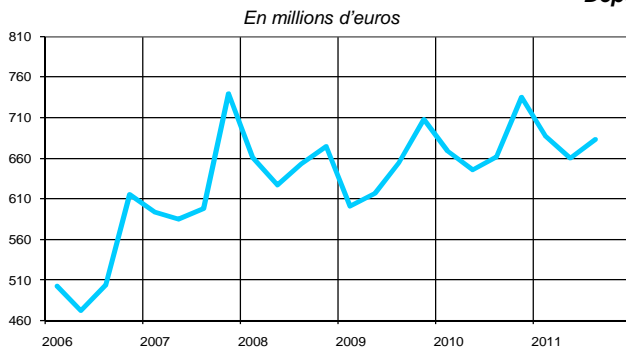


Placements indexés sur les taux du marché monétaire : 210,0 millions d'euros

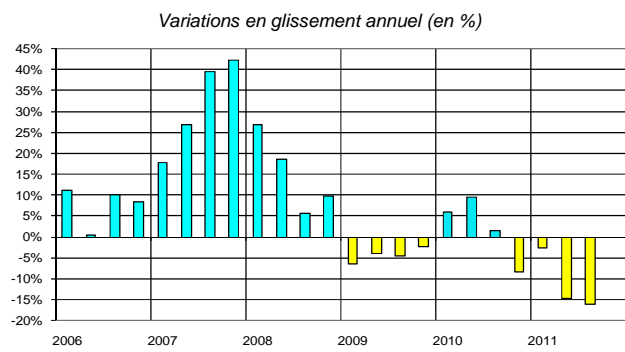
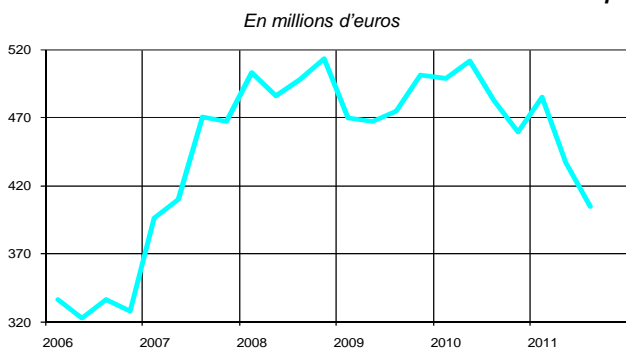


3.2 Les placements des entreprises

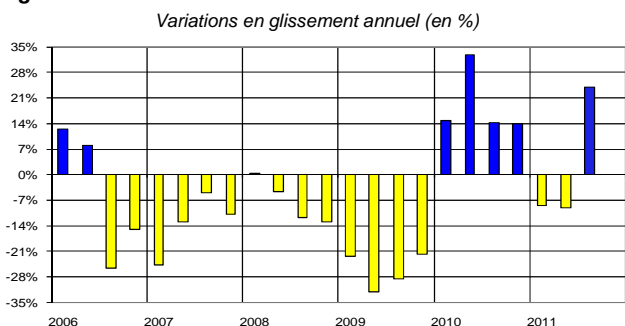
Dépôts à vue



Placements liquides ou à court terme



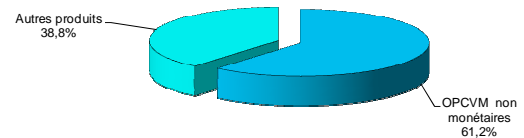
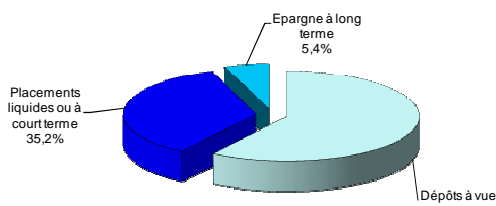
Épargne à long terme



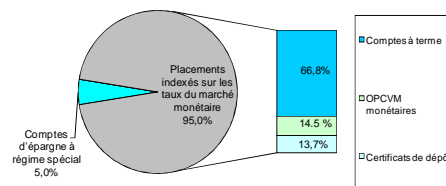
Structure des actifs financiers des entreprises par nature au 30 septembre 2011

Total actifs financiers : 1 149,6 M€

dont épargne à long terme : 62,4 M€



dont placements liquides ou à court terme : 404,7 M€

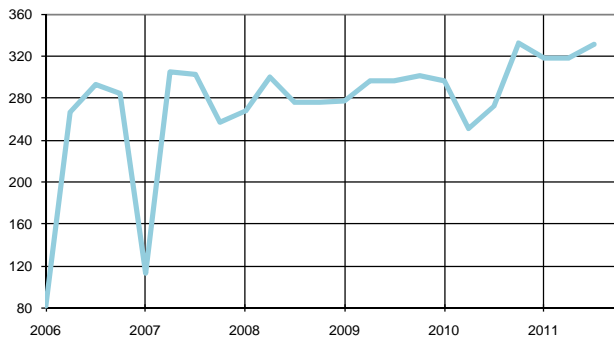


Conjoncture financière et bancaire

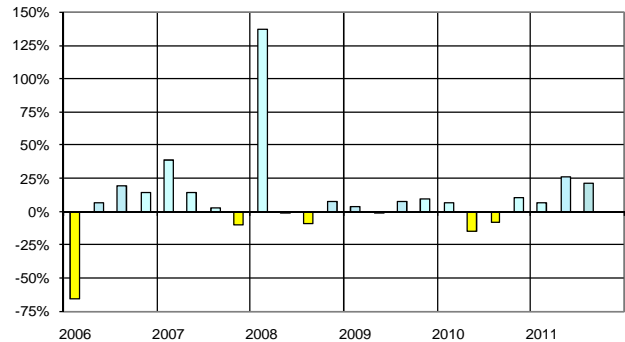
3.3 Les placements des autres agents

Total des actifs financiers

en millions d'euros



variations en glissement annuel (en %)

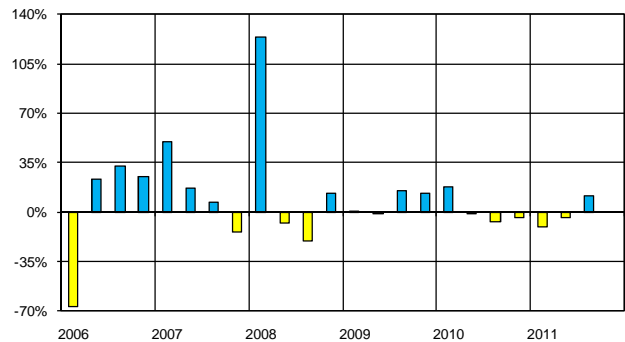


Dépôts à vue

en millions d'euros

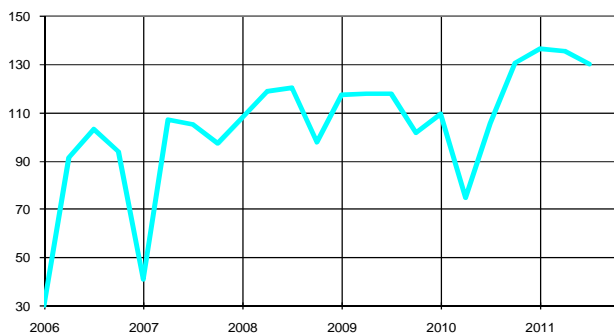


variations en glissement annuel (en %)

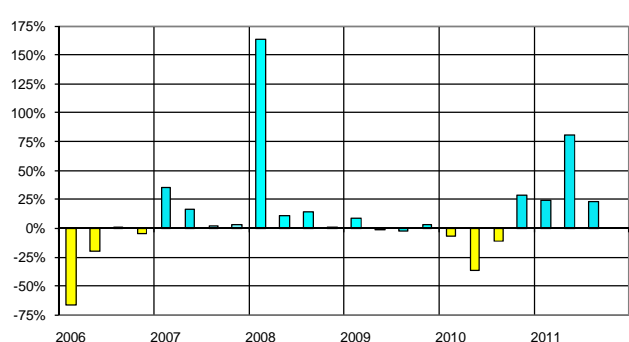


Placements liquides ou à court terme

en millions d'euros

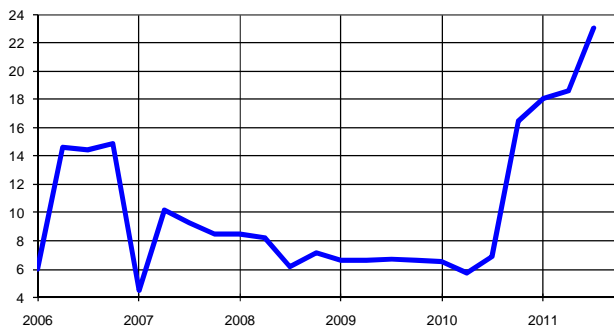


variations en glissement annuel (en %)

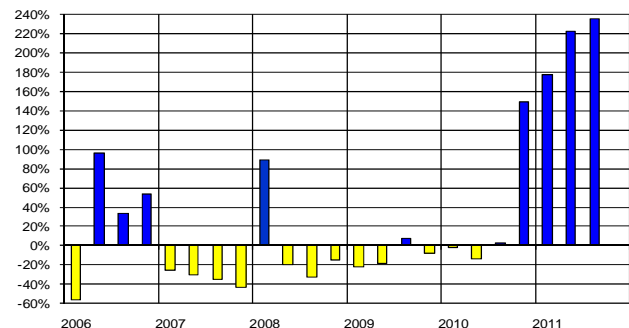


Epargne à long terme

en millions d'euros



variations en glissement annuel (en %)

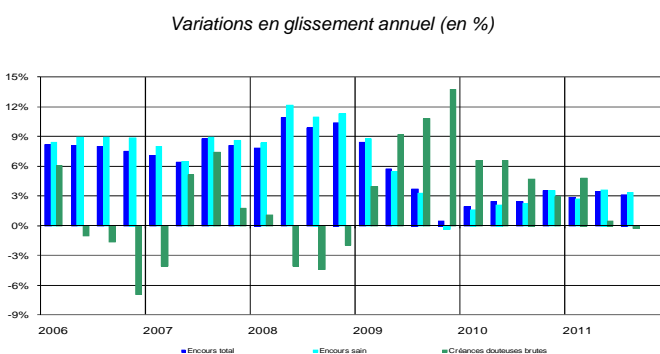
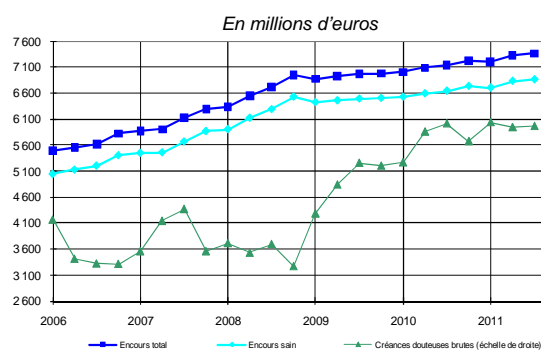


4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

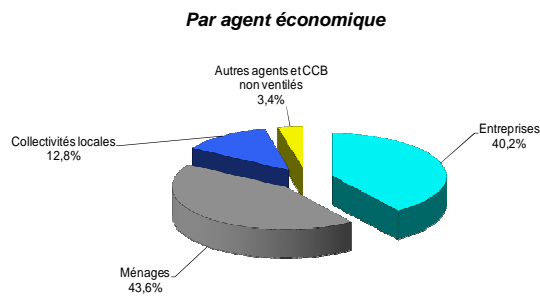
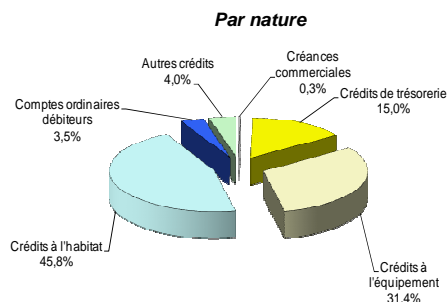
4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

	Montant en millions d'euros									Variations	
	sept-06	sept-07	sept-08	sept-09	sept-10	déc.-10	mars-11	juin-11	sept-11	1 an	1 trim
Entreprises											
Crédits d'exploitation	420,7	440,0	511,5	431,6	403,0	415,8	355,7	395,6	433,2	7,5%	9,5%
Créances commerciales	32,7	42,3	37,7	26,5	26,8	25,2	16,6	21,7	24,3	-9,2%	12,0%
Crédits de trésorerie	193,0	246,2	308,2	192,6	201,8	227,8	182,1	180,9	197,4	-2,2%	9,1%
(dt) entrepreneurs individuels	62,0	59,5	63,8	55,8	50,0	50,7	49,3	47,7	46,4	-7,3%	-2,7%
Comptes ordinaires débiteurs	163,5	113,0	125,4	177,8	137,6	113,7	122,1	154,3	175,1	27,2%	13,5%
Affacturage	31,4	38,5	40,3	34,7	36,8	49,1	34,9	38,7	36,5	-0,7%	-5,6%
Crédits d'investissement	898,3	1 021,8	1 205,9	1 234,6	1 220,5	1 230,6	1 234,7	1 240,8	1 233,0	1,0%	-0,6%
Crédits à l'équipement	791,4	904,1	1 080,9	1 122,1	1 118,2	1 131,0	1 134,0	1 142,5	1 142,3	2,2%	0,0%
(dt) entrepreneurs individuels	52,8	58,3	59,3	52,0	82,5	80,9	80,0	78,5	76,9	-6,9%	-2,1%
Crédit-bail	106,9	117,7	125,0	112,4	102,3	99,6	100,8	98,3	90,7	-11,3%	-7,8%
Crédits immobiliers	1036,9	1 047,8	1 071,3	1 076,4	1 063,8	1 047,7	1 053,6	1 057,6	1 054,0	-0,9%	-0,3%
Autres crédits	48,2	42,8	35,9	36,1	27,6	30,0	29,5	31,1	39,6	43,4%	27,5%
Encours sain	2404,1	2 552,4	2 824,6	2 778,7	2 714,8	2 724,2	2 673,6	2 725,0	2 759,8	1,7%	1,3%
Ménages											
Crédits à la consommation	828,1	888,0	971,0	912,3	905,1	912,3	901,0	894,2	900,8	-0,5%	0,7%
Crédits de trésorerie	761,2	814,1	890,4	830,8	817,1	827,0	814,6	806,4	806,1	-1,3%	0,0%
Comptes ordinaires débiteurs	36,2	38,7	42,3	44,0	47,9	43,9	46,9	48,5	49,3	3,0%	1,6%
Crédit-bail	30,7	35,2	38,3	37,5	40,2	41,4	39,5	39,2	45,3	12,9%	15,6%
Crédits à l'habitat	1384,0	1 578,2	1 755,1	1 838,4	1 965,2	2 032,2	2 042,7	2 060,7	2 086,4	6,2%	1,2%
Autres crédits	1,2	1,3	0,9	0,7	1,0	2,0	2,4	1,3	1,3	32,7%	4,0%
Encours sain	2213,4	2 467,6	2 727,0	2 751,5	2 871,3	2 946,6	2 946,1	2 956,2	2 988,5	4,1%	1,1%
Collectivités locales											
Crédits d'exploitation	14,0	12,0	30,8	7,6	20,5	21,6	25,4	24,5	30,7	49,6%	25,1%
Crédits de trésorerie	8,6	1,8	29,0	5,3	17,0	18,8	23,3	22,9	21,0	23,8%	-8,1%
Comptes ordinaires débiteurs	5,4	10,2	1,8	2,3	3,5	2,9	2,1	1,7	9,7	173,6%	484,0%
Crédits d'investissement	427,0	524,8	572,8	830,2	786,9	804,1	845,6	849,6	845,5	7,5%	-0,5%
Crédits à l'équipement	426,9	524,8	572,7	830,0	786,7	803,8	845,3	849,3	845,2	7,4%	-0,5%
Crédit bail	0,2	0,1	0,0	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	52,0%	-8,1%
Crédits immobiliers	32,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Autres crédits	12,2	9,8	3,5	2,3	2,0	2,0	2,0	1,0	0,7	-63,2%	-22,8%
Encours sain	485,4	546,6	607,1	840,1	809,4	827,7	873,0	875,1	877,0	8,3%	0,2%
Autres agents											
Encours sain	100,2	99,5	129,0	121,0	243,9	234,0	208,1	275,4	235,0	-3,6%	-14,6%
TOTAL											
Encours sain	5203,1	5666,0	6287,7	6491,2	6639,4	6732,4	6700,7	6831,6	6860,3	3,3%	0,4%
Créances douteuses brutes totales	421,8	453,2	432,9	479,7	502,5	492,3	503,2	500,3	501,0	-0,3%	0,1%
Provisions totales	285,2	294,7	282,2	303,4	313,1	313,9	318,3	318,8	318,0	1,6%	-0,2%
Créances douteuses nettes totales	136,6	158,5	150,7	176,4	189,4	178,3	184,9	181,5	183,0	-3,4%	0,8%
Encours total	5624,9	6119,2	6720,6	6971,0	7141,9	7224,6	7203,9	7331,9	7361,3	3,1%	0,4%
Taux de créances douteuses	7,5%	7,4%	6,4%	6,9%	7,0%	6,8%	7,0%	6,8%	6,8%	-0,2 pt	0,0 pt
Taux de provisionnement	67,6%	65,0%	65,2%	63,2%	62,3%	63,8%	63,3%	63,7%	63,5%	1,2 pt	-0,2 pt

Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit locaux

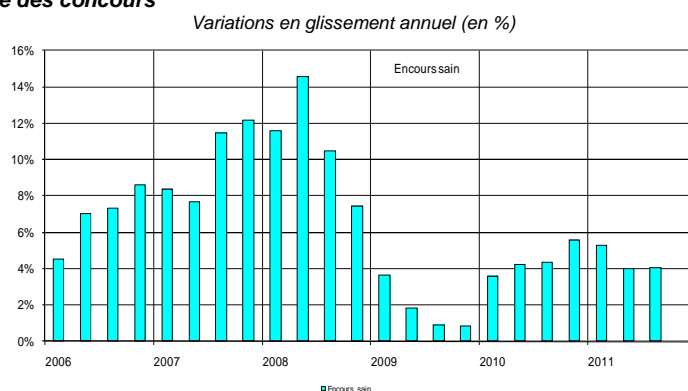
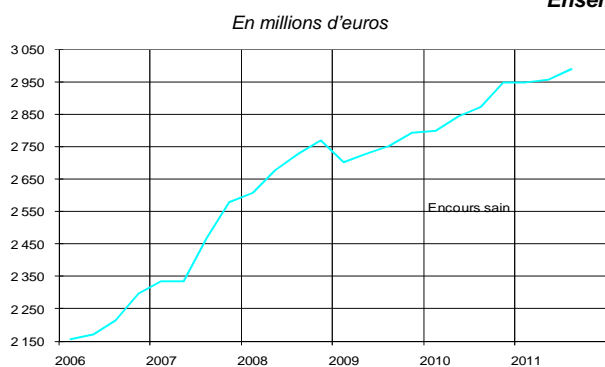


Structure des passifs financiers au 30 septembre 2011

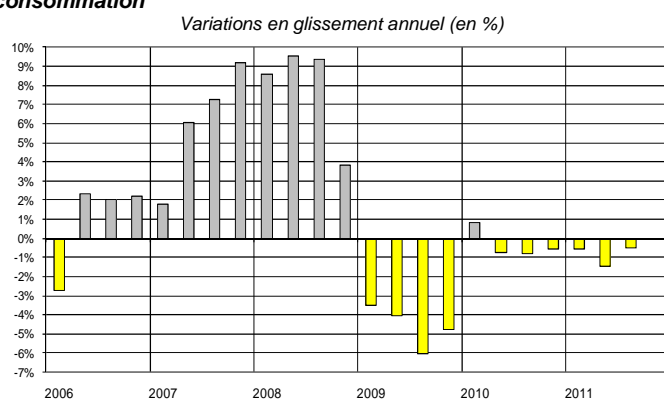
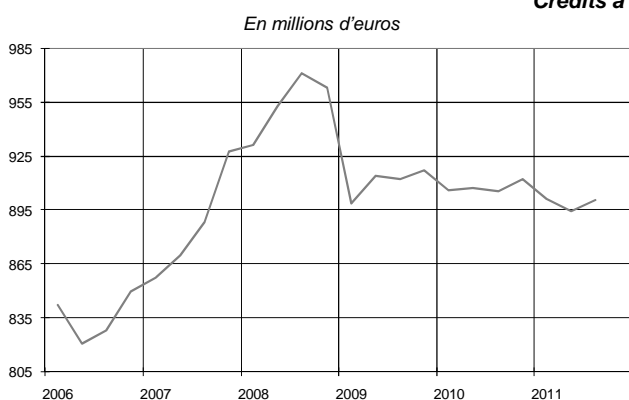


L'endettement des ménages

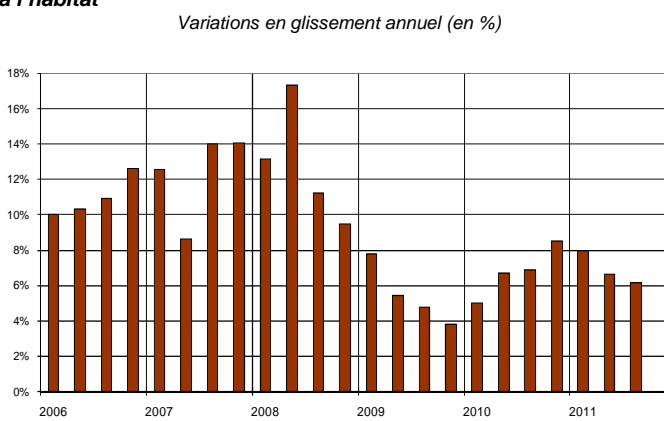
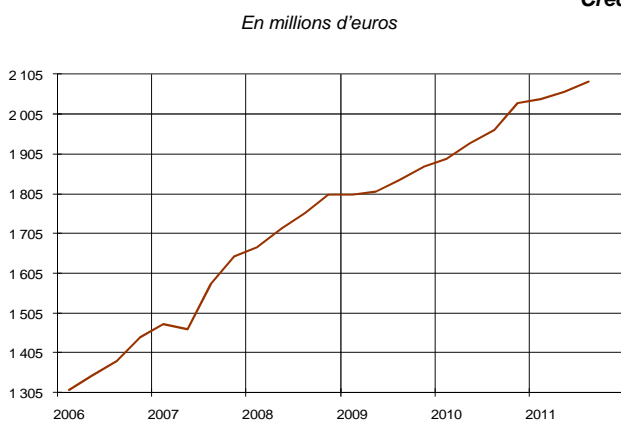
Ensemble des concours



Crédits à la consommation



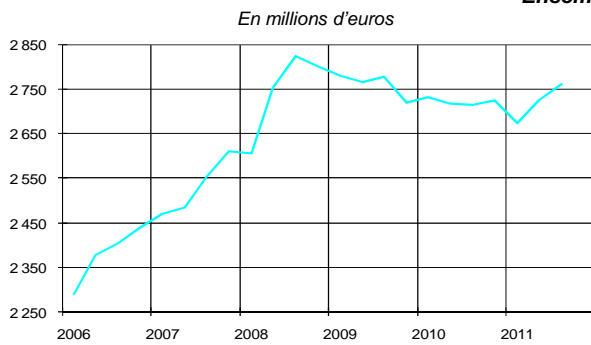
Crédits à l'habitat



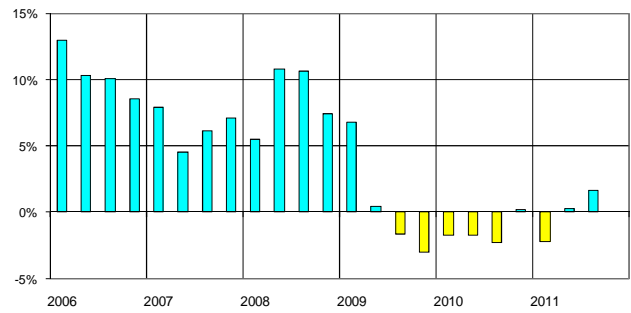
Conjoncture financière et bancaire

L'endettement des entreprises

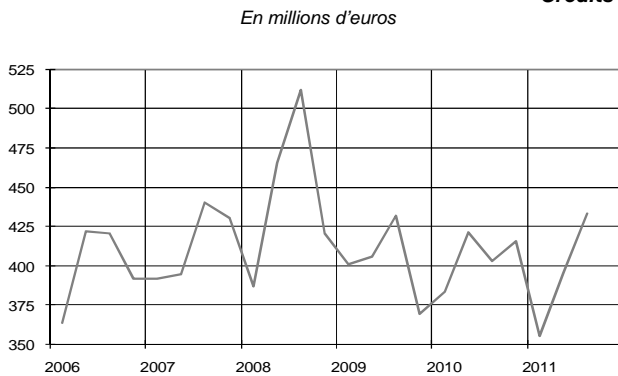
Ensemble des concours



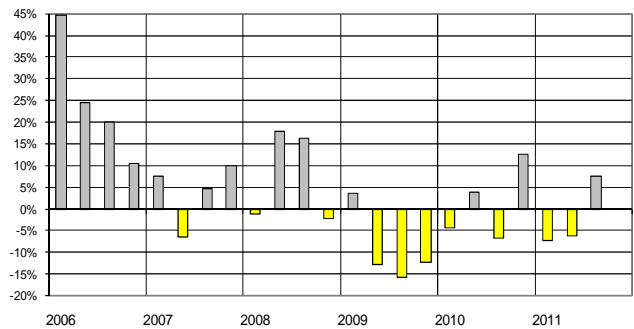
Variations en glissement annuel (en %)



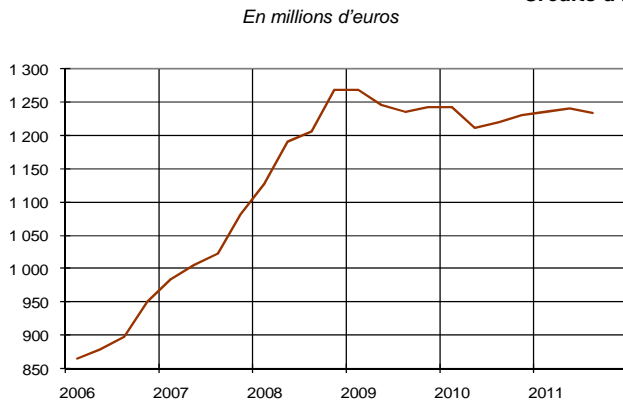
Crédits d'exploitation



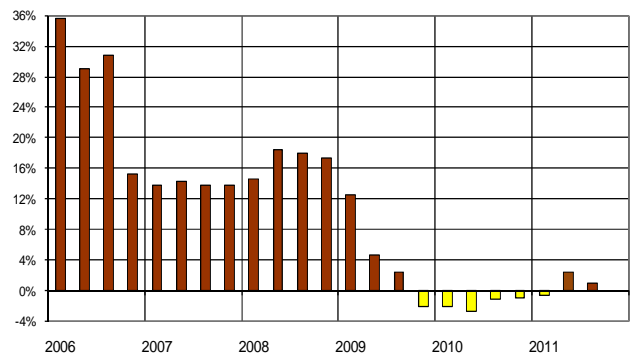
Variations en glissement annuel (en %)



Crédits d'investissement

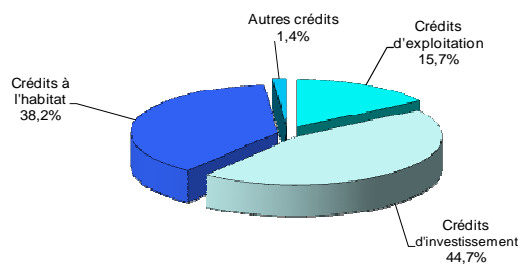


Variations en glissement annuel (en %)

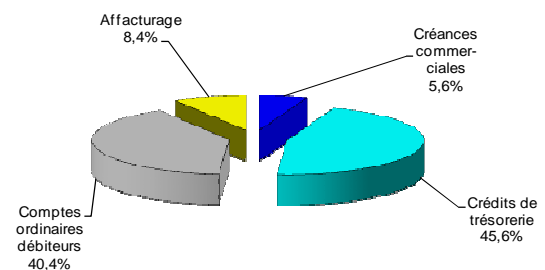


Structure des passifs financiers des entreprises au 30 septembre 2011

Par nature



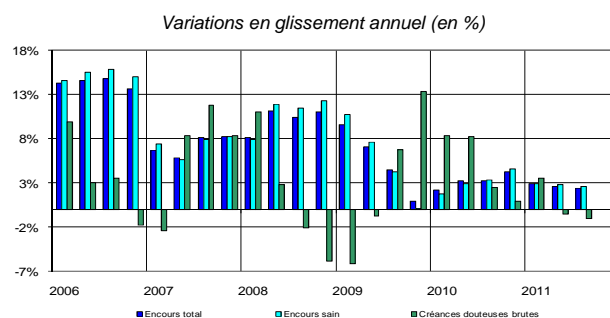
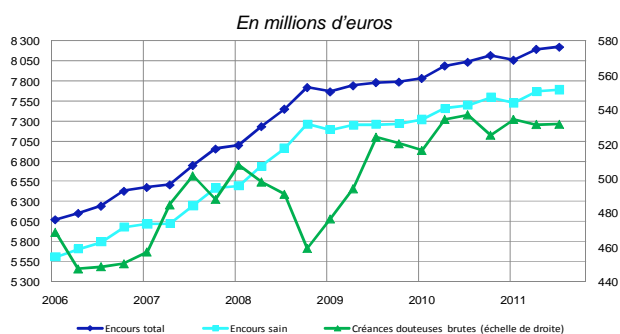
Crédits d'exploitation



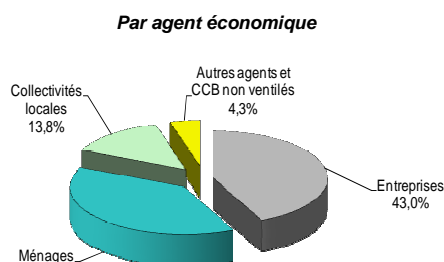
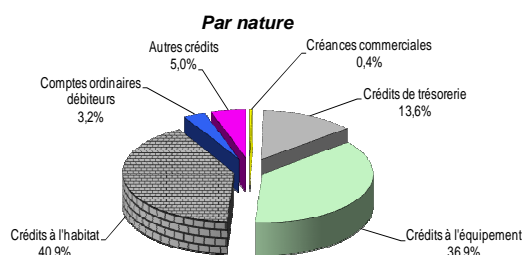
4.2 Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit

	Montant en millions d'euros									Variations	
	sept-06	sept-07	sept-08	sept-09	sept-10	déc.-10	mars-11	juin-11	sept.-11	1 an	1 trim
Entreprises											
Crédits d'exploitation	477,6	460,2	537,9	459,4	434,9	458,5	383,1	436,5	465,9	7,1%	6,7%
<i>Créances commerciales</i>	32,8	42,8	37,8	26,8	31,7	25,7	17,7	26,0	30,2	-4,5%	16,5%
<i>Crédits de trésorerie (dt) entrepreneurs individuels</i>	243,7	256,3	316,0	206,3	222,2	252,0	202,1	208,0	218,1	-1,8%	4,9%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	169,7	122,6	143,7	191,6	144,2	131,6	128,4	163,9	181,0	25,5%	10,5%
<i>Affacturage</i>	31,4	38,5	40,3	34,7	36,8	49,1	34,9	38,7	36,5	-0,8%	-5,6%
Crédits d'investissement	1198,4	1 346,3	1 575,1	1 667,2	1 732,7	1 743,8	1 747,9	1 742,5	1 745,6	0,7%	0,2%
<i>Crédits à l'équipement (dt) entrepreneurs individuels</i>	979,5	1 126,8	1 353,7	1 466,0	1 521,1	1 534,1	1 535,7	1 536,8	1 548,6	1,8%	0,8%
<i>Crédit-bail</i>	72,3	81,4	90,0	90,4	126,8	128,0	126,9	127,1	123,3	-2,8%	-2,9%
<i>Crédit-bail</i>	218,9	219,5	221,4	201,1	211,6	209,7	212,3	205,8	197,0	-6,9%	-4,2%
Crédits immobiliers	1038,1	1 048,7	1 072,0	1 076,8	1 064,1	1 048,0	1 053,9	1 057,9	1 054,2	-0,9%	-0,35%
Autres crédits	48,2	42,8	35,9	36,1	27,6	30,0	29,5	31,1	39,6	43,4%	27,5%
Encours sain	2762,2	2 898,0	3 220,8	3 239,5	3 259,3	3 280,3	3 214,4	3 268,0	3 305,3	1,4%	1,1%
Ménages											
Crédits à la consommation	828,4	888,2	971,1	912,6	910,6	912,6	901,4	894,6	901,1	-1,1%	0,7%
<i>Crédits de trésorerie</i>	761,2	814,1	890,4	830,8	822,3	827,0	814,6	806,4	806,1	-2,0%	0,0%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	36,5	38,9	42,4	44,3	48,2	44,2	47,3	48,9	49,6	2,9%	1,5%
<i>Crédit-bail</i>	30,7	35,2	38,3	37,5	40,2	41,4	39,5	39,2	45,3	12,9%	15,6%
Crédits à l'habitat	1405,7	1 594,8	1 766,8	1 860,0	1 971,4	2 037,1	2 047,7	2 065,7	2 091,4	6,1%	1,2%
Autres crédits	1,2	1,3	0,9	0,7	1,0	2,0	2,4	1,3	1,3	31,7%	4,0%
Encours sain	2235,4	2 484,3	2 738,8	2 773,4	2 883,0	2 951,7	2 951,5	2 961,5	2 993,8	3,8%	1,1%
Collectivités locales											
Crédits d'exploitation	15,3	12,0	45,8	7,6	23,9	21,6	25,4	24,5	30,7	28,4%	25,1%
<i>Crédits de trésorerie</i>	10,0	1,8	44,0	5,3	20,4	18,8	23,3	22,9	21,0	3,1%	-8,1%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	5,4	10,2	1,8	2,3	3,5	2,9	2,1	1,7	9,7	173,6%	484,0%
Crédits d'investissement	587,0	681,8	746,9	1 016,9	974,0	995,2	1 032,5	1 033,7	1 026,9	5,4%	-0,7%
<i>Crédits à l'équipement</i>	586,7	681,5	746,5	1 016,5	973,6	994,8	1 032,0	1 033,2	1 026,5	5,4%	-0,6%
<i>Crédit bail</i>	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	-0,6%	-8,3%
Crédits immobiliers	32,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Autres crédits	12,2	9,8	3,5	2,3	2,0	2,0	2,0	1,0	0,7	-63,2%	-22,8%
Encours sain	646,7	703,6	796,2	1026,8	999,9	1018,9	1059,8	1059,2	1058,4	5,8%	-0,1%
Autres agents											
Encours sain	157,3	166,5	209,2	218,9	338,2	325,7	300,2	375,9	333,7	-1,3%	-11,2%
TOTAL											
Encours sain	5801,7	6252,4	6965,1	7258,6	7480,3	7576,6	7526,0	7664,6	7691,2	2,8%	0,3%
Créances douteuses brutes	449,0	501,6	491,0	524,0	536,2	524,3	534,3	531,4	531,5	-0,9%	0,0%
Créances douteuses nettes	163,9	207,0	208,7	220,7	223,0	210,4	216,0	212,6	213,5	-4,3%	0,4%
<i>dont entreprises</i>	98,0	116,1	127,5	156,7	153,5	151,3	143,7	145,5	150,8	-1,8%	3,7%
<i>dont ménages</i>	63,4	68,6	61,3	59,2	64,5	55,2	54,0	58,8	55,9	-13,2%	-4,9%
Provisions	285,2	294,7	282,2	303,4	313,1	313,9	318,3	318,8	318,0	1,6%	-0,2%
Encours total	6250,7	6754,0	7456,1	7782,7	8016,5	8100,9	8060,3	8196,0	8222,7	2,6%	0,3%
Taux de créances douteuses	7,2%	7,4%	6,6%	6,7%	6,7%	6,5%	6,6%	6,5%	6,5%	-0,2 pt	0,0 pt
Taux de provisionnement	63,5%	58,7%	57,5%	57,9%	58,4%	59,9%	59,6%	60,0%	59,8%	1,4 pt	-0,2 pt

Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit installés ou non localement

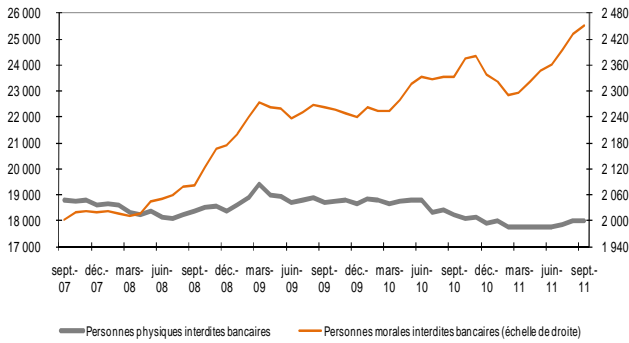


Structure des passifs financiers au 30 septembre 2011



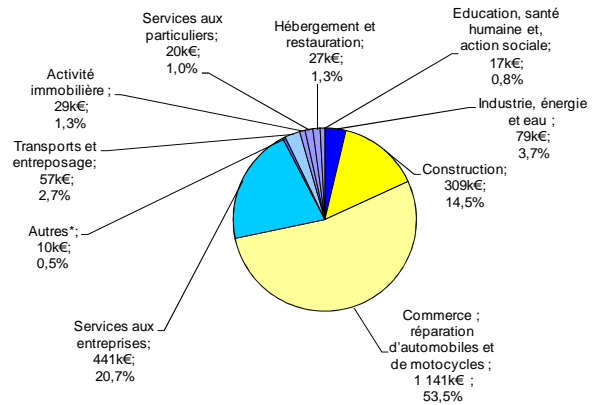
5. Incidents de paiement et surendettement

Evolution du nombre des interdictions bancaires



Source : Banque de France, données mensuelles

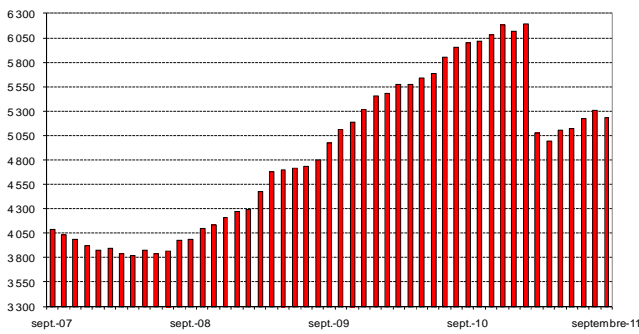
Répartition des incidents de paiement sur effets par secteur en valeur au 3^{ème} trimestre 2011



* Compte tenu de son faible impact dans le total, le secteur "agriculture, sylviculture et pêche" a été regroupé dans la rubrique "Autres" du présent graphe.

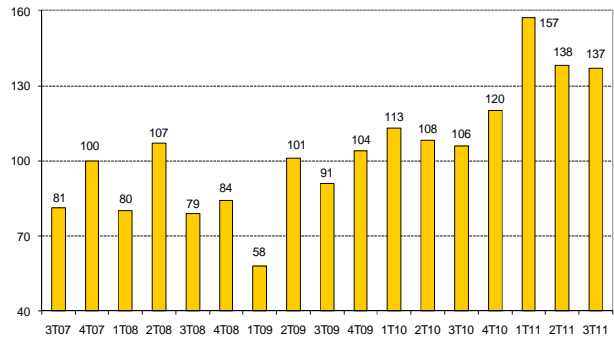
Source : Banque de France

Retraits de carte bancaire



Source : Banque de France, données mensuelles

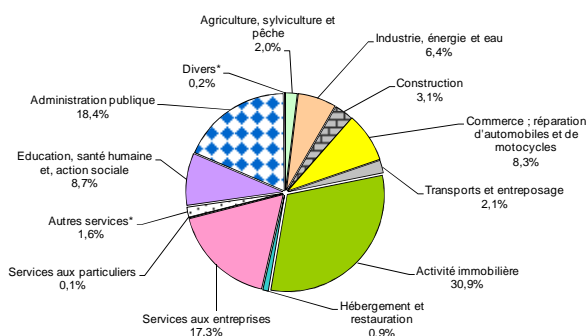
Dossiers déposés auprès du Secrétariat de la Commission de Surendettement



Source : Iedom, données trimestrielles

6. Risques sectoriels ¹

Répartition des risques par secteur au 30 septembre 2011



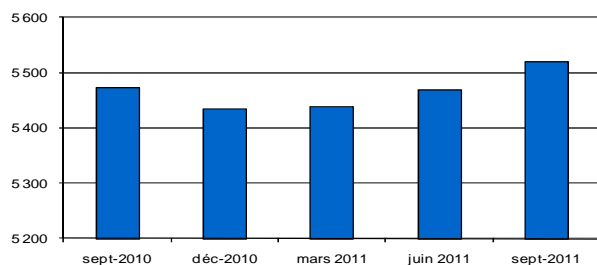
Source : Service central des risques de la Banque de France (voir méthodologie page 4)

Autres services* : Autres services marchands ne pouvant être classés dans les services aux entreprises ou les services aux particuliers. Cette rubrique comprend : Télécommunications, Activités des services financiers, Assurance, Activités de poste et de courrier, Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes...

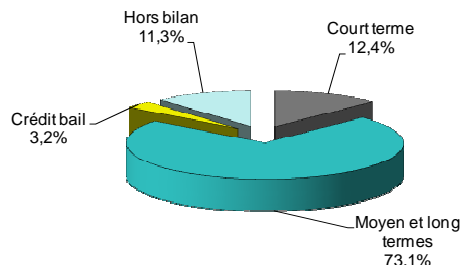
Divers* : Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique, Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, Activités des organisations et organismes extraterritoriaux, Activités des organisations associatives ...

Evolution globale

En millions d'euros

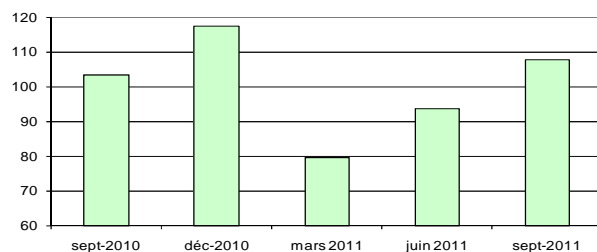


Structure (en %)

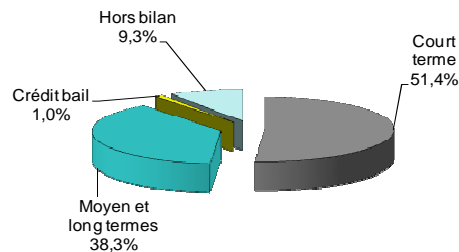


Secteur primaire

En millions d'euros

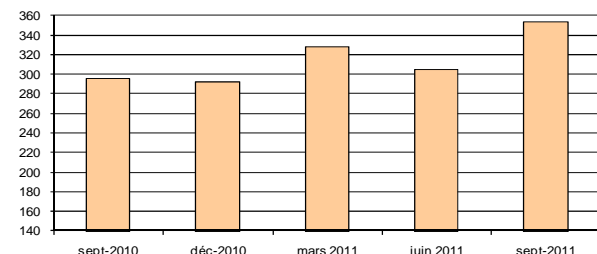


Structure (en %)

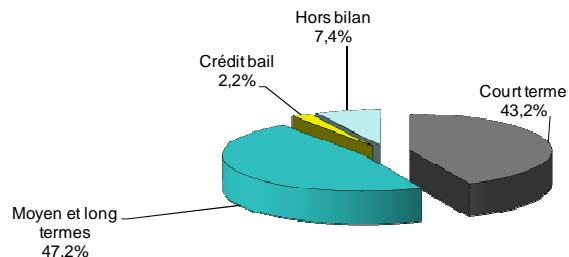


Industrie, énergie, eau

En millions d'euros



Structure (en %)

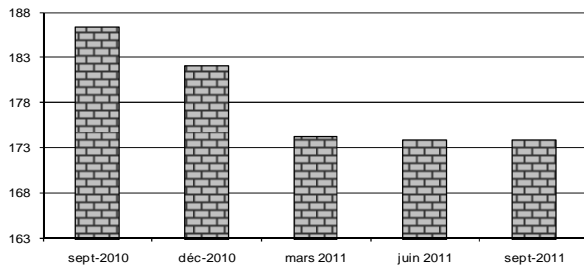


¹ Les nomenclatures d'activités et de produits françaises NAF révision 1 et CPF révision 1, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2003, ont été révisées au 1^{er} janvier 2008. Les données présentées ci-dessus prennent en compte cette nouvelle nomenclature.

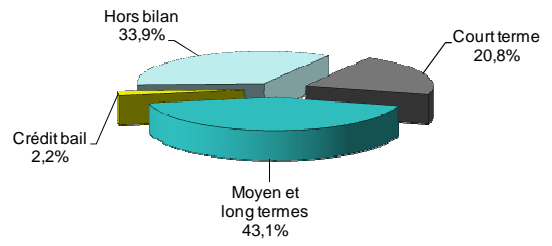
Conjoncture financière et bancaire

Construction

En millions d'euros

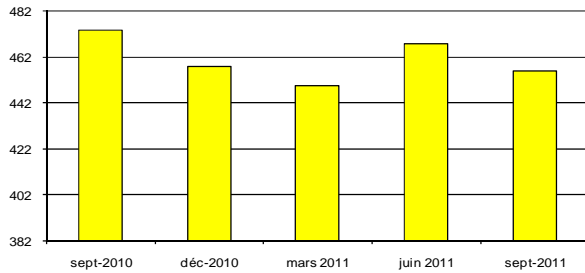


Structure (en %)

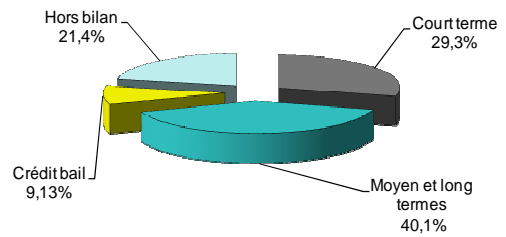


Commerce

En millions d'euros

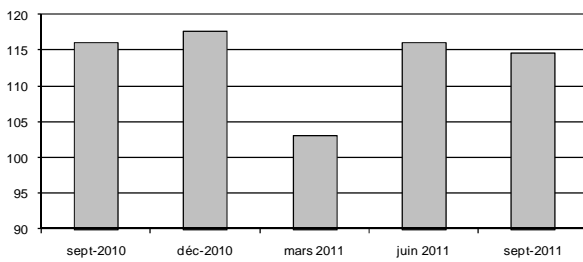


Structure (en %)

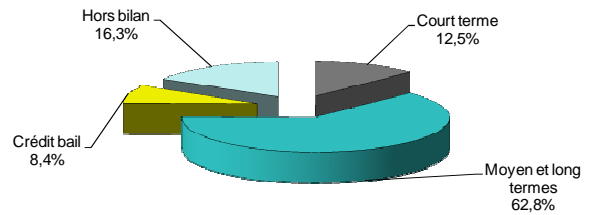


Transports et entreposage

En millions d'euros

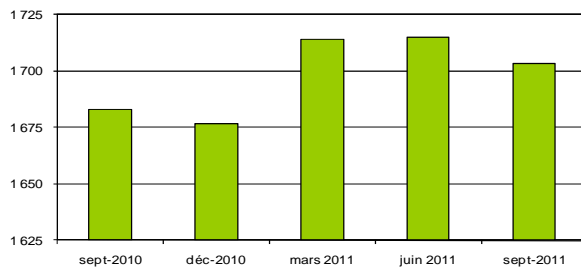


Structure (en %)

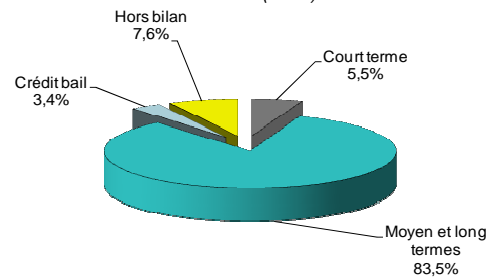


Activité immobilière

En millions d'euros

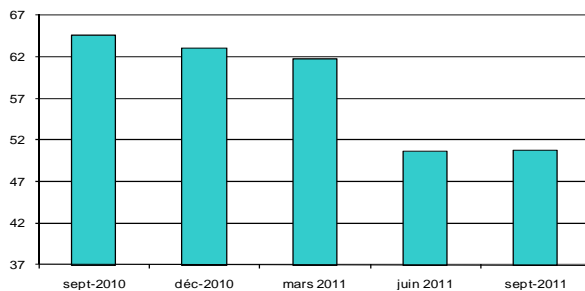


Structure (en %)

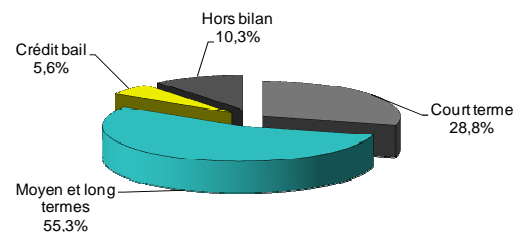


Hébergement et restauration

En millions d'euros



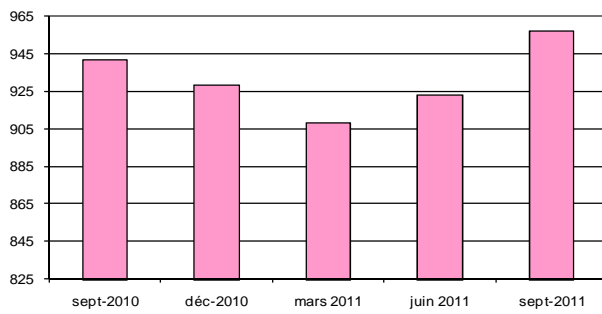
Structure (en %)



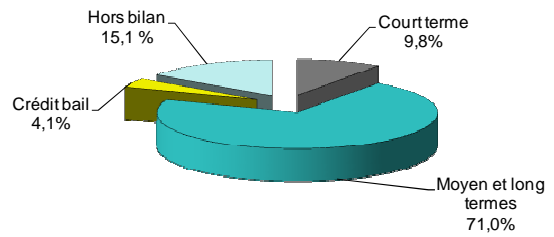
Conjoncture financière et bancaire

Services aux entreprises

En millions d'euros

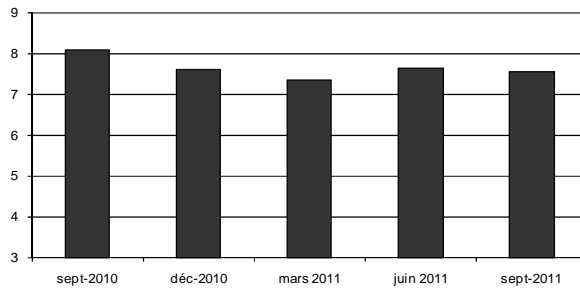


Structure (en %)

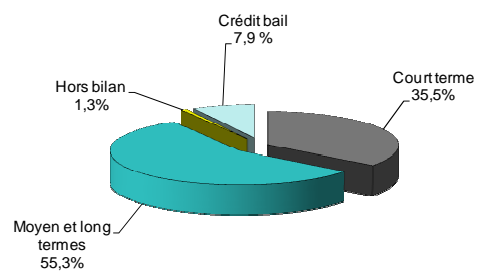


Services aux particuliers

En millions d'euros

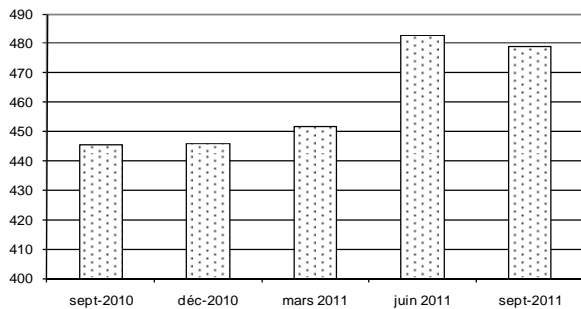


Structure (en %)

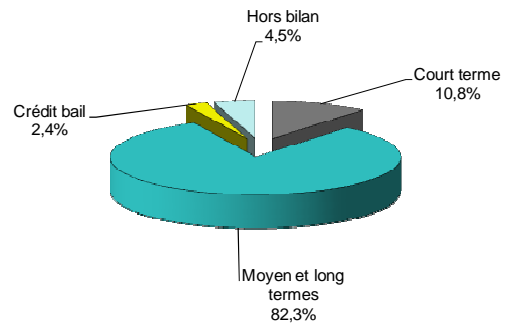


Education, santé humaine et action sociale

En millions d'euros

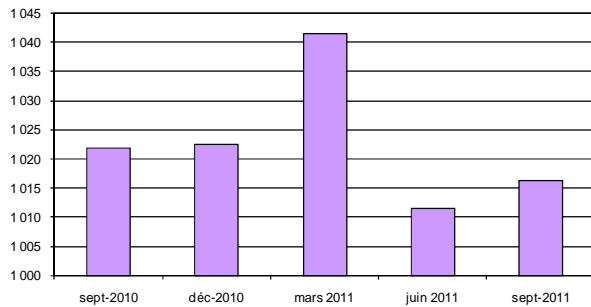


Structure (en %)

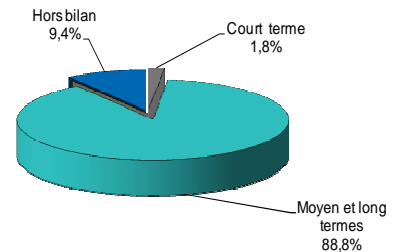


Administration publique

En millions d'euros



Structure (en %)



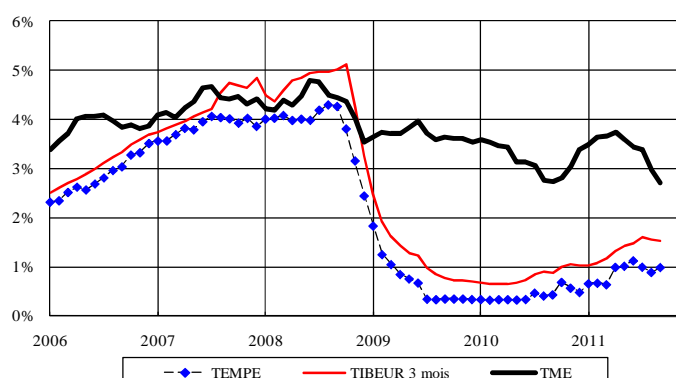
7. Rappel des taux

7.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE		
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (8/12/2011)		1,00%
Taux de la facilité de prêt marginal (8/12/2011)		1,75%
Taux de la facilité de dépôt marginal (8/12/2011)		0,25%
TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er août 2011)		
Livret A et bleu 2,25	LDD (ex Codevi) 2,25%	LEP 2,75%
PEL* 2,50%		CEL* 1,50%
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2010 (JO du 11/02/2010)		0,65%
ANNEE 2011 (JO du 03/02/2011)		0,38%

* hors prime d'Etat.

7.2 Principaux taux de marché



Légende : TEMPE (taux moyen mensuel monétaire), TME (Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme), TIBEUR (taux interbancaire européen)

7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés (en %)	juil-09	janv-10	juil-10	janv-11	juil-11	Var. en pts de base	
						1 an	1 sem.
Escompte	5,26	7,13	2,92	2,14	6,02	310	388
Découvert	9,58	6,99	10,36	9,88	8,53	-183	-135
Autres court terme	6,89	6,23	6,86	4,64	3,50	-336	-114
Total crédits CT	7,74	6,70	8,54	6,07	5,03	-351	-104
Crédits moyen long termes	6,11	5,71	4,94	4,09	4,76	-18	67
Taux moyen pondéré global	6,83	6,12	5,97	4,45	4,82	-115	37

Source : Iedom

7.4 Taux de l'usure

		Taux effectif pratiqué au 3ème trimestre 2011 par les établissements de crédit métropolitains	Plafond de l'usure (***) applicable à compter du 1er octobre 2011
PARTICULIERS	Prêts immobiliers :		
	- à taux fixe	4,67%	6,23%
	- à taux variable	4,21%	5,61%
	- prêts relais	4,71%	6,28%
	Autres prêts :		
	- < ou = 1 524 € (*)		21,03%
- découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1 524 € (*)		19,27%	
- prêts personnels et autres prêts > 1 524 €		12,76%	
ENTREPRISES	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	4,77%	
	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	4,14%	
	- Découverts en compte (**)	10,38%	13,84%
	- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans.	4,77%	

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

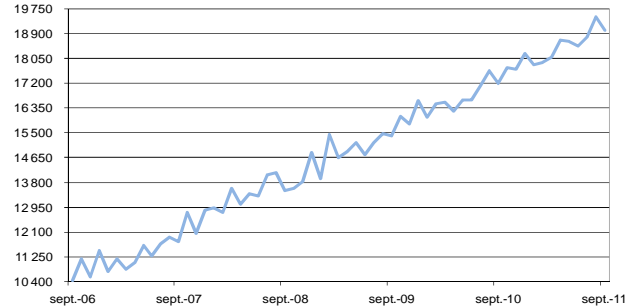
(**) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

(***) Les taux d'usure sont obtenus en majorant d'un tiers les taux moyens effectivement pratiqués par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent

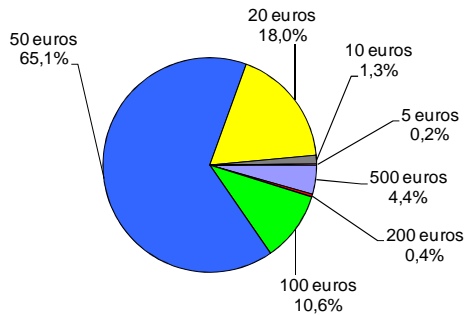
8. Monnaie fiduciaire

8.1 Emission mensuelle de billets euros

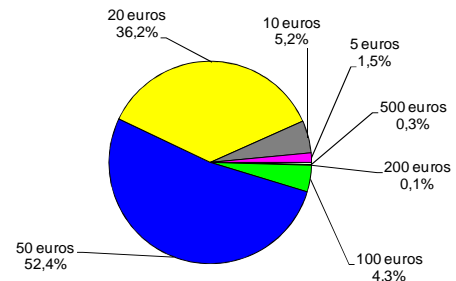
Emissions nettes de billets à fin septembre 2011
 en millions d'euros en milliers d'unités



Répartition en valeur à fin septembre 2011

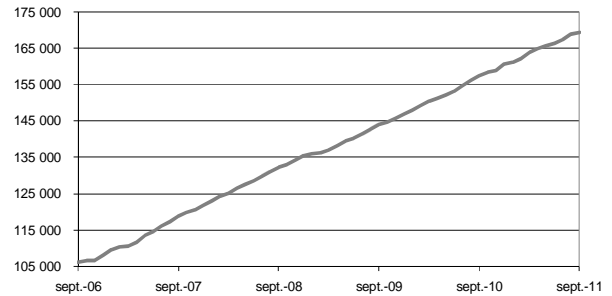
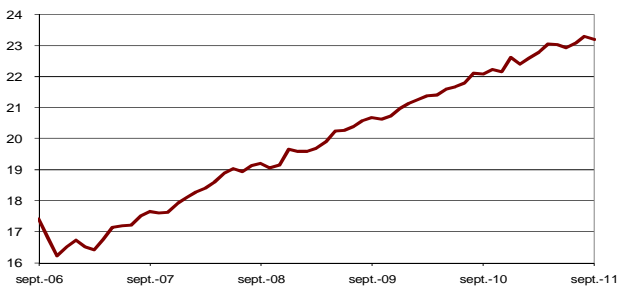


Répartition en nombre à fin septembre 2011

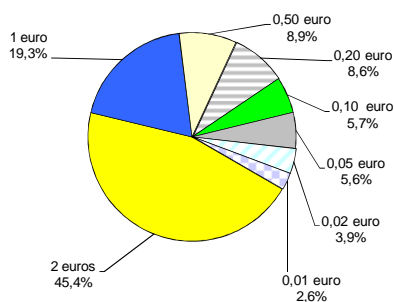


8.2 Emission mensuelle de pièces euros

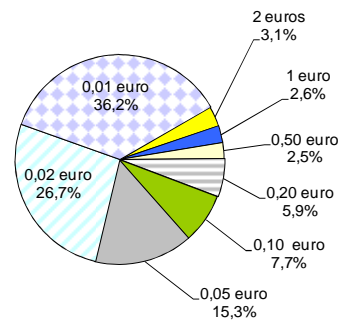
Emissions nettes de pièces à fin septembre 2011
 en millions d'euros en milliers d'unités



Répartition en valeur à fin septembre 2011



Répartition en nombre à fin septembre 2011



Conjoncture financière et bancaire

Liste des publications

Lettre mensuelle	Gratuit sur Internet
Bulletin trimestriel : Suivi de la conjoncture financière	Gratuit sur Internet
Suivi de la conjoncture économique	Gratuit sur Internet
Rapport d'activité Iedom	Gratuit sur internet
Rapport annuel : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte ou Saint-Pierre et Miquelon - le fascicule	Gratuit sur internet
Collection complète (6 fascicules + rapport d'activité Iedom)	65 euros TTC

Les notes de l'Institut

Les effets de la crise sociale aux Antilles au 1 ^{er} trimestre 2009 (novembre 2009)	8 euros TTC
Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2008 (décembre 2009)	8 euros TTC
L'habitat dans les outre-mer français (février 2010)	8 euros TTC
Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer (mars 2010)	8 euros TTC
Les collectivités locales des DROM : des acteurs majeurs du développement économique (décembre 2010)	8 euros TTC
Le chômage empêche la convergence du revenu des ménages entre régions ultramarines et métropolitaines (déc. 2010)	8 euros TTC
Le microcrédit professionnel en outre-mer : de la création de mono-entreprise au développement économique durable (avril 2011)	8 euros TTC
Echanges régionaux des Départements français d'Amérique (juillet 2011)	8 euros TTC

Les notes expresses (dernières parutions)

N°108	Panorama de la Guyane (juillet 2011)
N°109	Panorama 2010 de la Réunion (juillet 2011)
N°110	Endettement et surendettement des ménages à la Martinique (juillet 2011)
N°111	Le microcrédit en Guyane (juillet 2011)
N°112	Premières tendances Guadeloupe – 2 ^{ème} trimestre 2011 (juillet 2011)
N°113	Panorama de Mayotte (juillet 2011)
N°114	Panorama de Martinique (juillet 2011)
N°115	Panorama de Saint-Pierre et Miquelon (juillet 2011)
N°116	Tendances conjoncturelles – 2 ^{ème} trimestre 2011 – Guadeloupe (septembre 2011)
N°117	Tendances conjoncturelles – 2 ^{ème} trimestre 2011 – Guyane (septembre 2011)
N°118	Tendances conjoncturelles – 2 ^{ème} trimestre 2011 – La Réunion (septembre 2011)
N°119	Tendances conjoncturelles – 2 ^{ème} trimestre 2011 – Mayotte (septembre 2011)
N°120	Tendances conjoncturelles – 2 ^{ème} trimestre 2011 – Martinique (septembre 2011)
N°121	Tendances Conjoncture Outre-mer – 2 ^{ème} trimestre 2011 (septembre 2011)
N°122	Premières tendances du 3 ^{ème} trimestre 2011 – Guadeloupe (octobre 2011)
N°123	L'investissement à la Réunion : prédominance de la construction (octobre 2011)
N°124	La consommation des ménages à la Réunion (novembre 2011)
N°125	Panorama 2010 de la Guadeloupe (novembre 2011)
N°126	Panorama 2010 de Saint-Martin (novembre 2011)
N°127	Tendances conjoncturelles 3 ^{ème} trimestre - Mayotte (novembre 2011)
N°128	Tendances conjoncturelles 3 ^{ème} trimestre - La Réunion (novembre 2011)
N°129	Tendances conjoncturelles 3 ^{ème} trimestre – Guadeloupe (novembre 2011)

Notes en partenariat Iedom, Insee, AFD

Guadeloupe : une économie en déficit... d'image (mars 2004)	
Réunion : Une double transition presque réussie (octobre 2004)	
L'économie martiniquaise au passage de 2000 : une trajectoire vertueuse ? (juin 2005)	
Emergence de nouveaux moteurs de croissance - le rattrapage économique réunionnais expliqué 1993-2002 (novembre 2005)	Gratuit sur internet
Les entreprises de Martinique (septembre 2007)	
Guyane : un développement sous contraintes (juin 2008)	
Guyane-Suriname, une meilleure connaissance mutuelle pour une coopération renforcée (décembre 2008)	

Profil d'entreprises dans les DOM

Etudes comparatives (principaux ratios financiers des DOM et de l'hexagone à partir de la centrale des bilans) :	
- Situation des entreprises des sous-secteurs de l'industrie (agroalimentaire, biens de consommation courante, biens d'équipement et biens intermédiaires).	8 euros TTC
- Situation des entreprises des sous-secteurs du bâtiment et des travaux publics et du commerce (automobile, de gros et de détail).	8 euros TTC
Études disponibles pour les années 1993 à 2004.	

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service des Etudes de l'Iedom au 05 96 59 44 12

1, Boulevard du Général de Gaulle – BP 512 – 97206 Fort-de-France Cedex
etudes@iedom-martinique.fr

L'Institut d'émission des départements d'Outre-Mer assure :

- ☞ des missions de banque centrale conformément à l'ordonnance n°2000-347 du 19 avril 2000, modifiant l'ordonnance n°59-74 du 7 janvier 1959. En agissant « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France » en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, ainsi qu'à Mayotte et Saint Pierre et Miquelon, l'Iedom met en œuvre les missions du système européen de banques centrales dans sa zone d'intervention :
 - mise en circulation et gestion des billets de banque,
 - relais des autorités bancaires européennes et nationales,
 - tenues des comptes des établissements de crédit et de La Poste,
 - mobilisation des créances privées non négociables,
 - information sur les entreprises.
- ☞ des missions d'intérêt général directement confiées par l'Etat :
 - mise en circulation pour le compte du Trésor public des pièces métalliques,
 - gestion des comptes du Trésor public,
 - surendettement et information du public
 - un rôle d'observatoire économique
- ☞ des services rendus à la communauté bancaire ou pour le compte de tiers :
 - gestion d'informations sur les entreprises et cotation de celles-ci,
 - centralisation et restitution des créances douteuses, des arriérés de cotisation de Sécurité Sociale, des parts de marché et des résultats de l'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux entreprises,
 - gestion des systèmes d'échange de moyens de paiement.

Par sa connaissance de la situation économique et financière des DOM, l'Iedom joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant des enquêtes et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant une lettre mensuelle, un bulletin trimestriel de conjoncture ainsi que des notes expresses. L'Iedom réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque département. Le site Internet de l'Iedom restitue une partie de ces informations (www.iedom.fr).

L'Institut d'émission apporte dans les DOM ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation des entreprises, centrale des bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, droit d'accès aux fichiers des impayés, mise à disposition des textes réglementaires de la Banque Centrale Européenne et de la Banque de France. Il assure également dans ce cadre l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'intervention et la France hexagonale.

INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER
1, BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE
B.P. 512 – 97206 FORT DE FRANCE CEDEX
courriel : agence@iedom-martinique.fr

Directeur de la publication : Nicolas de SEZE
Responsable de la rédaction : Philippe LA COGNATA
Editeur : Iedom
Imprimeur : Iedom
Achévé d'imprimer le 19 décembre 2011
Dépôt légal – 19 décembre 2011
N° ISSN 0296 – 3116